



Bénin



Burkina Faso



Niger

« L'eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin transfrontalier de la Mékrou »

Le Diagnostic institutionnel participatif avec consultation de tous les acteurs principaux et inventaire des projets exécutés ou en cours d'exécution dans la zone du Projet Mékrou au Niger

RAPPORT FINAL

Financement : Union Européenne

Bureau d'Études et de Travaux
Géologiques, hydrogéologiques,
Hydrauliques et Services au Sahel
(BTEGHS)-RC 562/90 - BP : 13609-Niamey-Niger
Tél. : (227) 93 83 31 61
E-mail : bousmane@yahoo.fr

Février 2015



Ce projet est financé par la Commission de l'Union Européenne



Un projet mis en œuvre par le Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	6
LISTE DES TABLEAUX.....	8
LISTE DES GRAPHIQUES	8
INTRODUCTION	9
PREMIERE PARTIE : CADRE GENERAL DE L'ETUDE	11
CHAPITRE 1: APERÇU GENERAL SUR LE PROJET MEKROU	11
1.1. Description sommaire du projet Mékrou	11
1.2. Présentation de la zone du projet Mékrou.....	11
1.2.1. Localisation de la rivière Mékrou	11
1.2.2. Cadre hydroclimatique.....	12
1.2.3. Contexte géologique et hydrogéologique	12
1.2.4. Caractéristiques du milieu.....	13
1.2.5. Zone d'intervention du projet Mékrou au Niger	14
1.2.6. Situation de la pauvreté et activités socio-économiques dans la zone du projet au Niger.....	15
CHAPITRE 2 : OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DE LA MISSION	15
2.1. Objectifs de la mission.....	15
2.1.1. Objectif principal de l'étude.....	15
2.1.2. Objectifs spécifiques.....	15
2.2. Résultats attendus	16
CHAPITRE 3 : METHODOLOGIE	16
3.1. Identification des principaux acteurs.....	16
3.2. Rencontres de certains des acteurs et collecte des données	16
3.3. Traitement et analyse des données, et élaboration du rapport	17
DEUXIEME PARTIE: RESULTATS DE L'ETUDE	18
VOLUME 1: RECENSEMENT EXHAUSTIF DES STRUCTURES, ORGANISMES ET INSTITUTIONS.....	19
CHAPITRE I : INVENTAIRE DES INSTITUTIONS /ORGANISMES /STRUCTURES ET ACTEURS CONCERNES	19
I.1. Recensement des acteurs.....	19
CHAPITRE 2 : ANALYSE DES ROLES, RESPONSABILITES ET FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES.....	21
II.1. Les acteurs étatiques.....	21

II.2. Les Collectivités Territoriales.....	22
II.3. Les Structures Communautaires ou organisations communautaires de base	22
II.4. Les ONG et Associations de développement y compris les associations féminines.....	23
II.5. Le Secteur Privé.....	23
II.6. Les Partenaires Techniques et Financiers du secteur Eau	23
II.7. Les Organes consultatifs et de gestion.....	24
II.8. Les Organisations bilatérales et multilatérales sous-régionales	24
II.9. Les Institutions Nationales et Sous-régionales de formation du domaine de l'eau et de l'assainissement.....	24
VOLUME II: BILAN DE LA SITUATION ACTUELLE	25
CHAPITRE 1: ATTRIBUTIONS, MOYENS ET ORGANISATION DES STRUCTURES, INSTITUTIONS ET AUTRES ACTEURS	25
I.1. Le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement.....	25
I.2. Le Ministère chargé de l'Environnement, de la Salubrité urbaine et du développement durable	27
I.3. Le Ministère des Transports.....	28
I.4. Le Ministère de l'Agriculture.....	29
I.5. Le Ministère de l'Élevage	31
I.6. L'Université Abdou Moumouni de Niamey	33
I.7. Le Centre Régional AGRHYMET (CRA)	34
I.8. Le Centre Africain des Applications de la Météorologie pour le Développement.....	34
I.9. Le Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD)	35
I.10. Le Haut Commissariat à l'Aménagement de la Vallée du Niger (HCAVN)	36
I.11. Les acteurs au niveau local	36
I.12. Les partenaires du secteur	39
I.13. Les organismes sous-régionaux et des bassins.....	40
CHAPITRE 2 : INVENTAIRES DES PRINCIPAUX OUTILS MIS EN) UVRE PAR LES ORGANISMES /STRUCTURES/ INSTITUTIONS.....	41
II.1. Outils législatifs et réglementaires de politique, de planification et de stratégie au niveau global.....	41
II.1.1. Le Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable (PNEDD).....	41

II.1.2. La Stratégie et le Plan d'Actions sur la Diversité Biologique (SNPA/DB).	42
II.1.3. La Stratégie Nationale et le Plan d'Action en matière de Changement et variabilité climatiques	42
II.1.4. Stratégie Nationale de Développement de l'Irrigation et de collecte des Eaux de ruissellement (SNDI/CER).....	43
II.1.5. La Stratégie de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture.....	43
II.1.6. L'Initiative 3N « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens ».....	44
I.1.7. Le Plan Développement Economique et Social (PDES).....	45
II.1.8. Le Plan Forestier National-PFN-Niger (2012-2021)	46
II.1.9. Le Cadre Stratégique d'investissement du Niger en matière de Gestion Durable des Terres (CSIN-GDT).....	47
II.1.10. Le Document-Cadre de politique nationale de la décentralisation 2012-2022	47
II.1.11. Programme d'Action National pour l'Adaptation aux Changements Climatiques (PANA).....	49
II.1.12. Stratégie de développement durable de l'Élevage (SDDEL 2013-2035).....	49
II.1.13. Stratégie de la Petite Irrigation au Niger (SPIN).....	50
II.2. Outils législatifs et réglementaires de politique, de planification et de stratégie spécifiques à l'eau	50
II.2.1. Schéma Directeur de mise en valeur et de Gestion des Ressources en Eau du Niger	51
II.2.2. Le Document de Politique et stratégies pour l'Eau et l'Assainissement de l'eau pour un développement durable	51
II.2.3. Programme National d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement 2011-2015 (PN-AEPA 2011-2015)	52
II.2.4. Le Document de Stratégie Nationale de l'Hydraulique Pastorale (SNHP).....	53
II.2.5. Document de «Stratégie Opérationnelle de Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement au Niger 2014-2018»	54
II.2.6. Le Code de l'eau.....	55
II.2.7. Autres textes du secteur de l'eau	56
II.2.8. Les textes relatifs à l'environnement.....	57
II.2.9. Les textes généraux	58
II.2. Mécanismes existants de dialogue et de coordination de la politique du secteur de l'eau	58
II.2.1. Concertation, Coordination et harmonisation.....	58
II.2.2. Principes de la gestion de l'eau.....	59

VOLUME 3 : IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS-DOUBLONS AU NIVEAU DU PROJET MÉKROU ET LES AUTRES PROJETS.....	61
CHAPITRE 1: INVENTAIRE DES PROJETS EXECUTES OU EN COURS D'EXECUTION DANS LA ZONE DU PROJET MEKROU.....	61
CHAPITRE 2: ANALYSE DES ACTIVITES DES PROJETS EXECUTES ET EN COURS.....	75
VOLUME 4: PROPOSITIONS D'ACTIVITES A METTRE EN OEUVRE.....	77
CHAPITRE 1: IDENTIFICATION DES ACTIVITES-DOUBLONS AU NIVEAU DU PROJET MEKROU	77
VOLUME 5: GUIDE SUR LA SYNERGIE À METTRE EN PLACE	78
CHAPITRE 1 : SYNERGIE A METTRE EN PLACE	78
CHAPITRE 2 : METHODOLOGIE DE COLLABORATION POUR UNE SYNERGIE D'ACTIONS.....	79
CONCUSION.....	80
RECOMMANDATIONS.....	80
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	81
ANNEXES	82
ANNEXE 1: TERMES DE REFERENCE DE LA MISSION.....	82
ANNEXE 2 : FICHES SIGNALETIQUES DE PROJET.....	93

SIGLES ET ABREVIATIONS

ABN	Autorité du Bassin du Niger
AFD	Agence Française de Développement
AUE	Association des Usagers de l'Eau
AUSPE	Association des Usagers du Service Public de l'Eau
BAD	Banque Africaine de Développement
BM	Banque Mondiale
BTEGHS	Bureau d'Etudes et de Travaux Géologiques, Hydrogéologiques, Hydrauliques et Services au Sahel
CBLT	Commission du Bassin du Lac Tchad
CCR	Centre Commun des Recherches
CEA	Commission Economique pour l'Afrique
CGPE	Comité de Gestion de Point d'Eau
CILSS	Comité Inter Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CNEA	Commission Nationale de l'Eau et de l'Assainissement
CNEDD	Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable
COFO	Commission Foncière
CREA	Commission Régionale de l'Eau et de l'Assainissement
CTB	Coopération Technique Belge
CT	Continental Terminal
2IE	Institut International d'Ingénierie de l'eau et de l'environnement
DANIDA	Coopération Danoise
DGRE	Direction Générale des Ressources en Eau
DEMI-E	Développement pour un mieux être
DMN	Direction de la Météorologie Nationale
EAA	Eau et Assainissement pour l'Afrique
EMAIR	Ecole des Mines de l'Air
EMIG	Ecole des Mines et Géologie
ENSP	Ecole Nationale de Santé Publique
ENI	Ecole Nationale d'Ingénieurs
ENTP	Ecole Nationale des Travaux Publics
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
GWP/AO	Partenariat Régional de l'Eau de l'Afrique de l'Ouest
GWP	Global Water Partneship / Partenariat Mondial de l'Eau
GWP/AO	Partenariat Régional de l'Eau de l'Afrique de l'Ouest
GWPO	Global Water Partnership / Partenariat Mondial de l'Eau
HCBK	Haut-commissariat au Barrage de Kandadji
i3n	Les nigériens nourrissent les nigériens
INE	Institut National de l'Eau

INRAN	Institut de Recherche Agronomique du Niger
IRD	Institut de Recherche Développement
JRC	Centre Commun de Recherche
MHA	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
MT	Ministère des transports
OCB	Organisations Communautaires de Base
OMM	Organisation Météorologique Mondiale
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAM	Programme Alimentaire Mondiale
PANGIRE	Plan d'Action National pour la GIRE
PDC	Plan de Développement communal
PLEA	Plans locaux eau-hygiène-assainissement
PNAEPA	Programme National d'Alimentation en Eau Potable et Assainissement
PNE	Partenariat National de l'Eau
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTF	Partenaire Technique et Financiers
SEEN	Société d'Exploitation des Eaux du Niger
SOPHAB	Stratégie Opérationnelle de Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base
SPEN	Société du Patrimoine des Eaux du Niger
SVT	Science de la Vie et de la Terre
UAM	Université Abdou Moumouni
UE	Union Européenne
UGE	Unité de gestion de l'Eau
UR	Unité de Recherche

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1 : Zone couverte par le projet Mékrou au Niger

Tableau n°2 : Résultat de l'inventaire des institutions/organismes/structures

Tableau N°3 : Projets exécutés dans la zone du projet Mékrou

Tableau N°4 : Projets en cours d'exécution dans la zone du projet Mékrou

Tableau N°5 : Comparaison des principales activités du projet Mékrou avec les projets en cours

LISTE DES GRAPHIQUES

Carte 1 : Bassin versant de la rivière Mékrou

Carte 2 : Zone d'intervention du projet Mékrou dans la sous-région ouest africaine

Carte 3 : Zone d'intervention du projet Mékrou dans les trois pays

Graphique 4: Domaines d'intervention des projets déjà exécutés

Graphique 5: Domaines d'intervention des projets en cours d'exécution

INTRODUCTION

Le projet pilote pour le bassin transfrontalier de la rivière Mékrou, « L'eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin transfrontalier de la rivière Mékrou », vise à développer des outils et des méthodes de planification dans le contexte de la gestion intégrée des ressources en eau.

Ce bassin transfrontalier de la Mékrou couvre une superficie de 10.500 km², soit environ 3 % de la superficie du bassin du Niger. Il s'étend sur trois (3) pays : à savoir le Bénin, le Burkina Faso et le Niger. Par ailleurs, ce sous bassin se caractérise par des enjeux environnementaux très importants, compte tenu, de son appartenance, dans sa partie amont, au Parc W, classé patrimoine mondial de l'humanité.

Le Projet, au cours de son exécution, tiendra compte de ces enjeux environnementaux, afin de promouvoir un développement durable à travers la mise en place des outils et méthodes permettant une gestion équitable et rationnelle des ressources naturelles.

Ce projet de quatre ans, financé par la Commission de l'Union Européenne, se veut comme un véritable outil de synergie d'actions pour la gestion du bassin. Il sera mis en œuvre par les acteurs nationaux et locaux avec le soutien du Partenariat Mondial de l'Eau (GWP) à travers sa section de l'Afrique de l'ouest (GWP/AO), pour les aspects institutionnels et les services internes de la Commission Européenne, et, par le Centre Commun de Recherche (JRC), pour les aspects scientifiques et techniques qui seront menés en partenariat avec les institutions de recherches des pays concernés.

Les principaux acteurs et bénéficiaires du projet sont les gouvernements et autorités en charge de l'eau des trois pays partageant le bassin de la rivière de la Mékrou (Bénin, Burkina Faso et Niger), l'Autorité du Bassin du Niger (ABN), ainsi que les populations locales.

L'objectif global du projet est de soutenir la croissance verte et de lutter contre la pauvreté au Burkina Faso, au Bénin et au Niger. De manière plus spécifique le projet vise à :

Etablir un cadre et un mécanisme de coopération et de planification à long terme de la gestion de l'eau pour le développement dans le bassin de la Mékrou ;

Développer une stratégie de gestion intégrée des ressources en eau pour la croissance verte avec les éléments phares relatifs: (i) à la sécurité alimentaire, (ii) aux développements urbain et rural appropriés, et (iii) à la

protection de l'environnement, pour faire face aux défis du changement climatique et pour la promotion de l'investissement dans le secteur de l'eau.

Dans le paquet d'activités prévues à travers la composante 1 «Etablissement du cadre et du mécanisme de coopération » du projet, figurent entre autres :

Diagnostic institutionnel participatif avec consultation de tous les acteurs principaux couplé avec inventaire des projets exécutés ou en cours d'exécution dans la zone du Projet Mékrou et atelier de restitution au Niger;

Evaluation participative des besoins en renforcement des capacités existantes en matière de gestion des connaissances, dans chaque pays (GIRE, changement climatique, planification à tous les niveaux);

Consultation nationale sur les objectifs du projet et sur la méthodologie de sa mise en œuvre au Niger

La présente Etude « Diagnostic institutionnel participatif avec consultation de tous les acteurs principaux couplé avec inventaire des projets exécutés ou en cours d'exécution dans la zone du Projet Mékrou et atelier de restitution au Niger, est commanditée pour satisfaire ses deux préoccupations. Elle est confiée Bureau d'Etudes et de Travaux Géologiques, hydrogéologiques, Hydrauliques, et Services, au Sahel (BTEGHS).

Le présent rapport comprend deux grandes parties essentielles. La première partie porte sur les informations d'ordre générale sur le projet Mékrou et la deuxième sur les résultats de la mission.

PREMIERE PARTIE : CADRE GENERAL DE L'ETUDE

CHAPITRE 1: APERÇU GENERAL SUR LE PROJET MEKROU

1.1. Description sommaire du projet Mékrou

Le projet Mékrou est initié par le Centre commun de recherche (CCR) et le Global Water Partnership (GWP). C'est un projet pilote pour le bassin transfrontalier de la rivière Mékrou qui vise à développer des outils et des méthodes de planification dans le contexte de la gestion intégrée des ressources en eau, afin de permettre aux décideurs politiques et aux responsables de la gestion de l'eau de faire face aux défis complexes auxquels le bassin est confronté.

Ce projet d'une durée d'exécution de quatre (4) ans, financé par la Commission de l'Union Européenne se veut un véritable outil de synergie d'actions pour la gestion du bassin. Cela nécessite :

- ✓ la mise en place d'un dialogue constructif entre toutes les parties prenantes pour aborder l'adaptation au changement climatique et l'équilibre entre les besoins et les ressources disponibles.
- ✓ la mise en œuvre d'outils communs pour aider à la décision en tenant compte de l'aspect genre.
- ✓ La mise en place d'un cadre stratégique de gestion, un système d'information transfrontalière, et un système d'évaluation de la variabilité des ressources en eau dans la zone du projet.

1.2. Présentation de la zone du projet Mékrou

1.2.1. Localisation de la rivière Mékrou

La rivière Mékrou, longue de 410 km est un affluent de la rive droite du fleuve Niger, qui prend sa source au Bénin dans la plaine à l'ouest des monts Atakora. Elle délimite sur plus de 100 kilomètres la frontière entre le Bénin et le Niger, avant de se jeter dans le fleuve Niger. Son bassin versant couvre une zone de 10.500 km² et s'étend sur trois pays à savoir le Bénin, le Burkina Faso et le Niger comme le montre la carte ci après.



Carte1 : Bassin versant de la rivière Mékrou

1.2.2. Cadre hydroclimatique

Le climat, de type sahélo-soudanien de la zone, est caractérisé par des hauteurs moyennes annuelles des précipitations qui sont comprises entre 600 et 700 mm. Cependant, Ces précipitations se caractérisent par des grandes variations spatio-temporelles, ayant des impacts négatifs sur les écosystèmes et sur la vie des populations. Le réseau hydrographique comprend en dehors de la Mékrou plusieurs autres koris à écoulements intermittents, et de nombreuses mares.

1.2.3. Contexte géologique et hydrogéologique

Sur le plan géologique les principales formations, de la base au sommet, sont :

- Le socle précambrien constitué par les granitoïdes variés et des séries volcano-sédimentaires et les quartzites de l'infrecambrien ;
- Les grès et des séries argilo-sableuses du Continental Terminal (CT3) ;
- Les dépôts superficiels constitués par des alluvions anciennes et récents, des sables récent donnant naissance à la formation de cordons dunaires dans certains secteurs.

Sur le plan hydrogéologique on rencontre en fonction de la lithologie trois principaux systèmes :

- Les aquifères discontinus du socle fracturé et altérés caractérisés par des débits très faibles, la qualité des eaux de ces aquifères, varie de bonne à médiocre ;
- les aquifères multicouches du Continental terminal représentés dans la zone par l'aquifère libre surtout ; les aquifères superficiels qui sont localisés dans les alluvions anciennes et récentes et parfois dans les sables dunaires.

1.2.4. Caractéristiques du milieu

La zone est caractérisée par une savane arborée comprenant des véritables forêts-galeries développées au long des principaux cours d'eau, Mékrou, Tapoa, et de leurs affluents. On y trouve une faune sub-sahélienne typique composée d'éléphants, de lions, deantilopes, de buffles, dehippopotames.



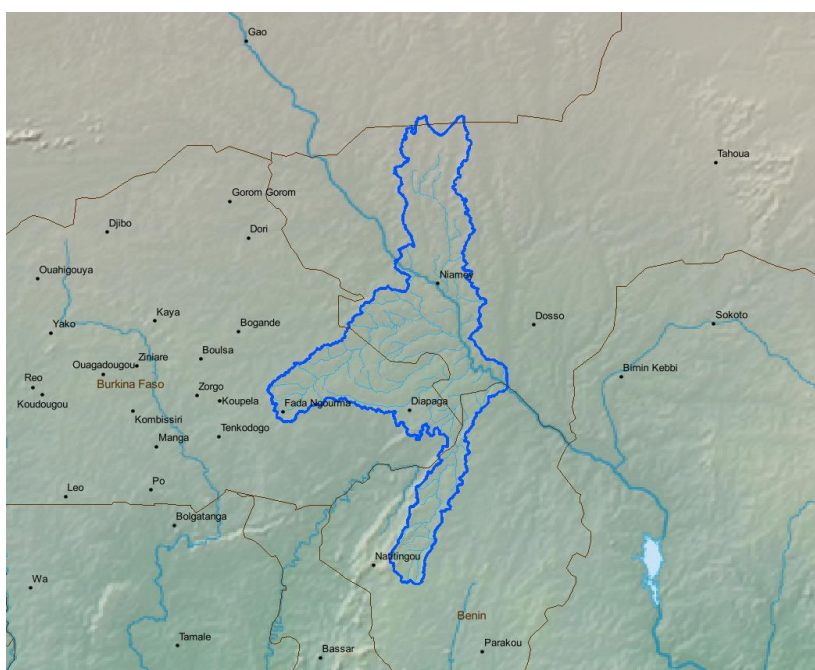
Carte 2: zone du projet Mékrou dans la sous-région ouest africaine

Le bassin de la Mékrou comprend 36 % de terres cultivées et 20 % de terres alternant entre terres agricoles et végétation sèche. Le milieu naturel est riche et varié. Située un peu au nord de 12° de latitude nord, la moyenne vallée de la Mékrou est une des régions qui enregistrent plus 700 à 800 mm de précipitations annuelles. Le réseau hydrographique est dominé par deux principaux fleuves dans sa partie Nord. Il s'agit de la Pendjari (135 km), la Mékrou (410 km) et d'autres

affluents du bassin du Niger qui baignent toute la Zone du projet. La savane arborée et de véritables forêts-galeriesse développent le long des principaux cours d'eau (Mékrou, Tapoa et leurs affluents) accueillent une faune sub-sahélienne typique composée de éléphants, de lions, de antilopes, de buffles et de hippopotames.

1.2.5. Zone d'intervention du projet Mékrou au Niger

La zone d'intervention du projet Mékrou au Niger va au de-là du bassin versant de la rivière Mékrou. Au Niger, la zone du projet Mékrou couvre les Départements de Ouallam, de Say et de Torodi dans la région de Tillabéri et les Départements de Gaya et de Boboye dans la région de Dosso.



Carte 3 : Zone d'intervention du projet Mékrou dans les trois pays concernés

Sur le plan administratif, deux régions, six départements et trente trois (33) communes sont concernés.

Tableau n°1 : Zone couverte par le projet Mékrou au Niger

Régions	Départements	Communes
Dosso	Gaya	9
	Boboye	10
Tillabéri	Say	5
	Torodi	2
	Ouallam	6
	Banibangou	1
Total		33

1.2.6. Situation de la pauvreté et activités socio-économiques dans la zone du projet au Niger

La zone du projet Mékrou fait partie des régions les plus pauvres au Niger. La population de la zone d'étude est estimée à 1 553 217 habitants d'après le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 2012). Le taux de croissance intercensitaire est de l'ordre de 3,5%.

L'agriculture repose sur les cultures céréalières (sorgho, mil, maïs, riz, fonio) et maraîchères. Ces productions sont très influencées par les aléas climatiques. Aussi, la zone d'étude connaît des déficits alimentaires chroniques très aigus.

Les populations pratiquent également des cueillettes, la pêche et le braconnage.

La région dispose également d'un bétail composé de bovins, des ovins, des caprins, des porcins, des équins, des arkins et volailles, dont l'estimation est également difficile.

Le contexte sécuritaire actuel dans la partie nord de la zone d'intervention du projet notamment dans les départements de Banibangou et Ouallam est une des préoccupations majeures pour le développement de ladite zone.

CHAPITRE 2 : OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DE LA MISSION

2.1. Objectifs de la mission

2.1.1. Objectif principal de l'étude

L'objectif principal de la présente étude, conformément aux Termes de Référence consiste à conduire un « Diagnostic institutionnel participatif de tous les acteurs principaux couplé avec l'inventaire de tous les projets exécutés ou en cours d'exécution dans la zone du Projet Mékrou au Niger ». Ce diagnostic doit aboutir à des propositions pour une synergie entre ces différents acteurs afin d'assurer un développement harmonieux et durable du bassin de la Mékrou dans un esprit transfrontalier »

2.1.2. Objectifs spécifiques

De façon spécifique cette étude vise à :

Réaliser un inventaire exhaustif de tous les acteurs susceptible de conduire à la mise en œuvre des activités de cette étude;

Effectuer l'inventaire de tous les projets exécutés, en cours d'exécution et ceux en perspective dans la région;

Tirer des renseignements permettant de mettre en œuvre le projet dans les conditions optimales.

2.2. Résultats attendus

Les résultats attendus de la mission sont:

Un diagnostic institutionnel participatif de tous les acteurs principaux est effectué ;

Un inventaire de tous les projets exécutés ou en cours d'exécution dans la zone du Projet Mékrou au Niger est réalisé ;

Une synthèse pertinente est tirée de l'analyse des différents projets.

CHAPITRE 3 : METHODOLOGIE

L'approche méthodologique a été conduite selon les trois étapes suivantes :

Etape 1 : identification des principaux acteurs ;

Etape 2 : rencontres de certains acteurs et collecte des données ;

Etape 3 : traitement et analyse des données, et élaboration du rapport.

3.1. Identification des principaux acteurs

Cette étape est basée sur les résultats de l'étude portant sur la synthèse des types de données techniques/scientifiques existant déjà au niveau des structures nationales et régionales de recherche du Niger, sur la revue de tous les acteurs étatiques paraétatiques, privés, de la société civile et les partenaires intervenant dans le secteur de l'eau.

3.2. Rencontres de certains des acteurs et collecte des données

Cette deuxième étape a consisté à la recherche documentaire sur les projets déjà exécutés, en cours d'exécution ou en perspective.

Conformément à la problématique de l'étude, une attention particulière, au cours de cette recherche, a été accordée aux projets intervenant dans les départements de Gaya, Boboye, Say, Torodi et Ouallam dans les domaines suivants :

- ✓ Gestion Intégrée des Ressources en Eau ;
- ✓ Amélioration des connaissances sur les ressources en eau ;
- ✓ Energie ;
- ✓ Agriculture ;
- ✓ Bisques ;
- ✓ Biodiversité du parc du W ;
- ✓ Climat ;
- ✓ Erosion et dégradation des sols ;
- ✓ Météorologie ;
- ✓ Lutte pour la réduction de la pauvreté.

3.3. Traitement et analyse des données, et élaboration du rapport

Les données et informations tirées des différents documents collectés ont permis d'élaborer les divers tableaux de synthèse suivants:

- ✓ Tableaux pour un diagnostic complet des principaux acteurs du secteur de l'eau susceptibles d'être concernés par le Projet Mékrou ;
- ✓ Tableaux de l'inventaire complet des projets en cours et déjà exécutés dans la zone du Projet Mékrou au Niger.

DEUXIEME PARTIE: RESULTATS DE L'ETUDE

Cette deuxième partie présente les résultats de l'étude. Le présent rapport récapitule tous les éléments sus-indiqués dans les objectifs spécifiques. Il est structuré en cinq volumes conformément aux indications des termes de référence. Ces volumes sont :

- le recensement exhaustif des acteurs concernés;
- le bilan de la situation actuelle;
- l'identification des activités-doublons au niveau du projet Mékrou et les autres projets;
- la proposition de annulation des activités-doublons au niveau du projet Mékrou ou de leur réaménagement ;
- le guide sur la synergie à mettre en place en vue d'une gestion optimale des ressources du projet Mékrou.

VOLUME 1: RECENSEMENT EXHAUSTIF DES STRUCTURES, ORGANISMES ET INSTITUTIONS

Dans ce chapitre, sont présentés les résultats du recensement exhaustif de toutes les structures, organismes ou institutions concernées. Il s'agit des structures ou institutions nationales étatiques ou de la société civile à tous les niveaux (central, déconcentré, décentralisé ou privé) dont les attributions font d'elles des acteurs du processus de planification des objectifs, de l'exécution des actions de développement, de préservation des ressources naturelles pour la sécurité alimentaire, le développement urbain et rural dans la zone géographique du projet Mékrou.

CHAPITRE I : INVENTAIRE DES INSTITUTIONS /ORGANISMES /STRUCTURES ET ACTEURS CONCERNES

I.1. Recensement des acteurs

Les paragraphes qui suivent présentent le résultat de l'inventaire des institutions /organismes /structures et acteurs intervenant dans les thématiques sus-énumérées.

Le résultat de l'inventaire des structures ou institutions nationales étatiques ou de la société civile est présenté dans le tableau 2.

Tableau n°2: Résultat de l'inventaire des institutions/organismes/structures

STATUT		ECHELLE TERRITORIALE		
		Central	Déconcentré	Décentralisé
ACTEURS ETATIQUES	Services gouvernementaux	Services centraux du MHA ; Services centraux des Ministères en charge de l'Agriculture, de l'Elevage, de l'Environnement et de la santé Publique. SPEN	Services déconcentrés du MHA; Services déconcentrés des ministères en charge de l'Agriculture, de l'Elevage, de l'Environnement et de la santé Publique.	
	Collectivités Territoriales			Communes ; Régions.
ACTEURS NON ETATIQUES	Structures Communautaires			CGPE (Comités [villageois] de Gestion de Point d'Eau) ;
	structures Associatives	ONG du secteur Eau (KARKARA, Eau Vive, DEMI-E) ; Associations de Défense des consommateurs Associations de Développement (PNE-Niger)		AUE (Associations des Usagers de l'Eau) ; AUSPE (Associations des Usagers du Service Public de l'Eau) ; ONG du secteur Eau ; Association des femmes
	Secteur Privé	SEEN ; Entreprises de travaux hydrauliques ; Bureau d'études ;	SEEN ; Entreprises de travaux hydrauliques Bureau d'études	SEEN ; Entreprises de travaux hydrauliques ; Délégués ;
	PTF du secteur Eau	DANIDA ; Coopération Suisse Lux Développement ; UE ; AFD ; CTB ; OXFAM ; BM		
AUTRES ACTEURS	Organes consultatifs	CNEA (Commission Nationale de l'Eau et de l'Assainissement) ; Secrétariat Permanent du Code Rural ;	CREA (Commissions Régionales de l'Eau et de l'Assainissement) ; UGE (Unité de gestion de l'Eau) ;	COFO (Commissions Foncières) ;
	Organisations bilatérales	ABN ;		

	ou multilatérale s sous-régionales	CBLT ; Commission Mixte Nigéro-Nigériane ; Autorité du Liptako-Gourma EAA ;
INSTITUTIONS DE FORMATION DU DOMAINE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT	Nationales	Ecole Doctorale SVT de l'UAM ; Faculté des Sciences et Techniques Faculté d'Agronomie de l'UAM ; AGRHYMET ; EMIG ; Université de Zinder ; CFTEA (Centre de Formation aux Techniques de l'Eau et de l'Assainissement) ; EMAIR ; ENSP (Ecole Nationale de Santé Publique) de Zinder ;
	Sous-régionales	2iE (Ouagadougou - Burkina Faso) ; ENI/ABT (Bamako - Mali) ; ENTP (Yamoussoukro - Côte d'Ivoire) ; Polytechnique de Thiès (Sénégal) ;

Source : Etude diagnostic PANGIRE/DGRE/MHA /2014

CHAIPTRE 2 : ANALYSE DES ROLES, RESPONSABILITES ET FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES

II.1. Les acteurs étatiques

- Orientation des politiques et stratégies dans le domaine de l'Eau ;
- Conception, planification, coordination, suivi, évaluation et communication;
- Approbation des plans d'actions ;
- Suivi / contrôle de gestion (mise en œuvre des stratégies retenues ; qualité de l'eau ; protection des sources ; exploitation / distribution de l'eau) ;
- Appui institutionnel à la mise en œuvre des plans d'actions;
- Dialogue politique et social avec les partenaires ;
- Suivi / diffusion des résultats et des attentes;
- Gestion du patrimoine des eaux du Niger;

- Recherche de l'équilibre financier de l'hydraulique urbaine;
- Elaboration de schéma directeur et de mise en valeur des ressources en eau;
- Travaux de réalisation des infrastructures d'AEP;
- Exercice de la maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre de certains travaux;
- Acquisition et fourniture d'équipements.

II.2. Les Collectivités Territoriales

- Exercice de la maîtrise d'ouvrage communale ;
- Gestion et suivi des contrats de Maitrise d'ouvrage;
- Application sur le terrain des mesures et actions de la politique nationale de l'eau ;
- Mobilisation des acteurs locaux de la gestion de l'eau ;
- Planification communal (PDC et PLEA);
- Financement des plans d'action communaux ;
- Responsable de l'alimentation en eau potable en particulier le renouvellement de certains équipements;
- Reconnaissance des structures associatives communautaires (CGPE et AUSPE);
- Contractualisation avec les différents acteurs du service;
- Information, encadrement et sensibilisation des acteurs locaux ;
- Interface entre les pouvoirs publics et les autres acteurs (usagers de l'eau, exploitants).

II.3. Les Structures Communautaires ou organisations communautaires de base

- Représentation des usagers ou consommateurs ;
- Défense des intérêts des usagers en rapport avec la gestion de l'eau;
- Promouvoir l'intérêt des usagers en rapport avec l'exploitation des ouvrages;
- Information des communes par la transmission des plaintes et réclamations des usagers et des demandes aux maitres d'ouvrage;
- Protection des installations ;
- Sensibilisation des usagers ;

- Arbitrage entre l'exploitant privé et les usagers.

II.4. Les ONG et Associations de développement y compris les associations féminines

- Participation au financement du secteur et Maitrise d'œuvre;
- Prestation de services pour l'intermédiation sociale ;
- Suivi technique et financier;
- Formation et renforcement des capacités;
- Appui conseil, accompagnement et encadrement des acteurs;
- Promotion de la gestion intégrée des ressources en eau.

II.5. Le Secteur Privé

- Maitrise d'œuvre (réalisation et le suivi/contrôle des travaux, prestations pour l'ingénierie sociale);
- Gestion des infrastructures ;
- Gestion de l'approvisionnement en eau ;
- Prestation de services pour le captage, la distribution, la gestion et /ou le contrôle de qualité de l'eau ;
- Suivi / contrôle de l'exécution;
- Suivi technique et financier.

II.6. Les Partenaires Techniques et Financiers du secteur Eau

- Contribution au financement des politiques et stratégies nationales de l'eau et l'assainissement ;
- Appui technique et méthodologique aux acteurs nationaux pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et stratégies nationales.

II.7. Les Organes consultatifs et de gestion

- Coordination transversale entre les secteurs, les groupes sociaux, les espaces temps, sur la base de principes concertés pour une gestion intégrée et conjointe des ressources naturelles dont l'eau ;
- Contribution à la définition des objectifs et des orientations des politiques et stratégies nationales.

II.8. Les Organisations bilatérales et multilatérales sous-régionales

- Gestion et planification coordonnées des ressources en eau par bassin;
- Gestion concertée des eaux transfrontalières (eaux souterraines et de surface).

II.9. Les Institutions Nationales et Sous-régionales de formation du domaine de l'eau et de l'assainissement

- Formation Initiale et Continue des cadres supérieurs, moyens et agents spécialisés, de l'Eau et de l'Assainissement

VOLUME II: BILAN DE LA SITUATION ACTUELLE

CHAPITRE 1: ATTRIBUTIONS, MOYENS ET ORGANISATION DES STRUCTURES, INSTITUTIONS ET AUTRES ACTEURS

I.1. Le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement

Le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MH/A), est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique nationale en matière d'hydraulique et d'assainissement. A ce titre, le MH/A a pour attributions :

- définition et mise en œuvre des politiques et stratégies dans les domaines des ressources en eau, de l'hydraulique et de l'assainissement;
- élaboration et application des textes législatifs et réglementaires en matière des ressources en eau, d'hydraulique et d'assainissement;
- l'approvisionnement en eau potable des communautés humaines et du cheptel ;
- l'élaboration du plan national de gestion intégrée des ressources en eau (PANGIRE), l'inventaire des ressources hydrauliques et l'établissement de rapports périodiques sur l'état des ressources en eau ;
- l'élaboration et la mise en œuvre des programmes et projets de développement en matière d'eau, d'assainissement;
- la conservation et la protection des eaux souterraines et de surface;
- l'information, la sensibilisation et le encadrement de la pollution en matière d'eau, d'assainissement;
- la promotion de la gestion durable des ressources en eau, des ouvrages d'hydrauliques et d'assainissement;
- la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des infrastructures hydrauliques et d'assainissement ;
- le contrôle de l'exploitation des infrastructures hydraulique et de la gestion des services publics d'alimentation en eau potable;
- la conception, la réalisation et le contrôle des études et enquêtes statistiques dans les domaines de l'eau, de l'assainissement;
- l'exercice de la tutelle technique sur les Etablissements Publics, Société d'Eau et Sociétés d'Economie Mixte relevant de son domaine de compétence ;

- la gestion des relations avec les organismes nationaux intervenant dans son domaine de compétence ;
- la mise en œuvre et le suivi des conventions et accords internationaux ainsi que leurs mécanismes de financements dont il est focal politique et opérationnel dans son domaine de compétence ;
- la gestion des relations avec les organisations et institutions internationales intervenant dans son domaine de compétence en relation avec les ministères concernés.

En matière de ressources en eau, le MH/A exerce ces attributions à travers les Directions générales:

- **La Direction Générale de l'Hydraulique (DGH) qui comprend les Directions Techniques Nationales suivantes :**
 - La Direction de l'Hydraulique Villageoise (DHV) ;
 - La Direction de l'Hydraulique Urbaine et Semi-Urbaine (DHUSU) ;
 - La Direction de l'Hydraulique Pastorale (DHP).
- **La Direction Générale de l'Assainissement qui comprend les Directions Techniques Nationales suivantes :**
 - La Direction des Infrastructures d'Hygiène et d'Assainissement en Milieu Urbain (DIHA/MU) ;
 - La Direction des Infrastructures d'Hygiène et d'Assainissement en Milieu Rural (DIHA/MR) ;
- La Direction du Développement et de la Vulgarisation du Service d'Assainissement (DDVSA).
- **La Direction Générale des ressources en Eau : qui comprend les Directions Techniques Nationales suivantes :**
 - La Direction de l'Hydrogéologie ;
 - La Direction de l'Hydrologie ;
 - La Direction des Inventaires et de Gestion de la Base des Données.

Ces Directions Générales sont soutenues par des directions nationales d'Appui ou Transversales.

- **Les Directions Nationales d'Appui ou Directions Transversales sont les suivantes :**
 - La Direction de la Législation (DL) ;

- La Direction des Etudes et de la Programmation (DEP) ;
- La Direction des Statistiques (DS) ;
- La Direction des Archives, de la Documentation, de l'Information et des Relations Publiques (DADI/RP) ;
- La Direction des Ressources Financières et du Matériel (DRF/M) ;
- La Direction des Marchés Publics et des Délégations du Service Public (DMP/DSP) ;
- La Direction d'Appui Conseil et des Interventions (DACI);
- Le Bureau de Régulation de l'Hydraulique Urbaine et Semi Urbaine (BRHU/SU);
- Le Centre de Formation aux Techniques de l'Eau et de l'Assainissement (CFTEA);
- La Direction des Ressources Humaines (DRH).

I.2. Le Ministère chargé de l'Environnement, de la Salubrité urbaine et du développement durable

Le Ministère de l'Environnement, de la Salubrité publique et du développement durable est chargé, en relation avec les Ministères concernés, de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique nationale de l'Environnement et du développement durable. A ce titre, il exerce les attributions suivantes:

- la définition et la mise en œuvre des politiques et stratégies dans les domaines de la préservation de l'environnement, de la lutte contre la désertification, du changement climatique, de la gestion des déchets et polluants et de la gestion durable des ressources naturelles ;
- l'élaboration et l'application des textes législatifs et réglementaires en matière d'environnement, de lutte contre les pollutions et nuisances et de gestion durable des ressources forestières, fauniques, halieutiques, apicoles et des zones humides ;
- la restauration des terres dégradées, le reboisement, la lutte contre les feux de brousse et les plantes envahissantes, l'aménagement des espaces boisés, le développement de l'agroforesterie, le développement et la valorisation des ressources forestières, fauniques, halieutiques et apicoles ;
- l'élaboration du plan forestier national, la réalisation de l'inventaire forestier national et l'établissement périodique de rapports sur l'état de l'environnement ;

- la collaboration et la mise en œuvre des programmes et projets de développement en matière d'environnement et de la lutte contre la désertification ;
- la conservation et la protection des ressources forestières, fauniques, halieutiques et apicoles en liaison avec les ministères et institutions concernés ;
- l'information, la sensibilisation et le encadrement de la pollution en matière d'environnement lutte contre la désertification ;
- la promotion de la gestion durable des terres, de l'éducation et de la communication environnementale en liaison avec les ministères et institutions concernés ;
- le développement du réseau national d'aires protégées et la promotion de l'élevage non conventionnel de la faune ;
- la réalisation des audits environnementaux, la validation des études d'impact environnemental des projets et programmes de développement et la délivrance des certificats de conformité environnementale ;
- la conception, la réalisation et le contrôle des études et enquêtes statistiques dans les domaines de l'environnement et de la lutte contre la désertification ;
- l'exercice de la tutelle technique sur les Etablissements Publics, Société d'Eau et Sociétés d'Economie Mixte relevant de son domaine de compétence ;
- la gestion des relations avec les organismes nationaux intervenant dans son domaine de compétence ;
- la mise en œuvre et le suivi des conventions et accords internationaux ainsi que leurs mécanismes de financements dont il est focal politique et opérationnel dans son domaine de compétence ;
- la gestion des relations avec les organisations et institutions internationales intervenant dans son domaine de compétence en relation avec les ministères concernés.

I.3. Le Ministère des Transports

En matière de ressources en eau, le Ministère des transports (MT) est détenteur de données à travers sa Direction de la Météorologie Nationale (DMN). La Direction de la Météorologie Nationale a pour missions notamment de :

- coordonner et d'harmoniser la politique nationale en matière de Météorologie ;
- observer le comportement de l'atmosphère, d'en prévoir les évolutions et de diffuser les informations correspondantes ;

- mettre en œuvre et gérer le réseau d'observations et de télécommunications météorologiques pour la collecte, la concentration, le traitement, l'analyse et l'archivage et de diffusion des données météorologiques ;
- assurer la satisfaction de tous les besoins exprimés des usagers civils et militaires, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur ;
- assurer les échanges internationaux de données météorologiques en application des accords souscrits par le Niger ;
- promouvoir la recherche et les applications météorologiques en particulier dans les domaines des CC et de protection de l'environnement ;
- contribuer à la sécurité alimentaire, à la gestion des ressources naturelles et de l'environnement, et apporter une assistance météorologique à tous les secteurs socio- économiques du pays ;
- veiller à la sécurité météorologique des personnes et des biens et de l'assistance météorologique à tous les secteurs socio-économiques du Niger ;
- représenter le Niger au sein de l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) et de toute autre organisation régionale ou internationale traitant des questions Météorologiques.

A travers ses attributions, la DMN dispose ainsi des données climatologiques suivantes :

- pluviométrie ;
- température minimale et maximale ;
- évaporation ;
- humidité relative ;
- vitesse et la direction du vent ;
- durée d'insolation ;
- rayonnement ;
- pression atmosphérique ;
- nébulosité.

1.4. Le Ministère de l'Agriculture

Il exerce entre autres, les attributions suivantes :

- élaboration de la réglementation en matière d'agriculture et du code rural ;
- les contrôles des produits biologiques à usage agricole ;
- la promotion de la production, de la transformation et de la commercialisation des produits des filières agricoles.

Il faut noter aussi, l'existence d'un système de collaboration avec les centres de formation et de recherche agricole (IPDR, AGRHYMET, INRAN, ICRISAT, Universités) et points focaux des projets et programmes.

Le Ministère de l'Agriculture est organisé ainsi qu'il suit et comprend :

- l'administration centrale ;
- les services déconcentrés et les Services rattachés ;
- les administrations et les services décentralisés ;
- les programmes et les projets publics.

L'administration centrale comprend :

- le Cabinet du Ministre d'Etat ;
- le Secrétariat Général ;
- l'Inspection Générale des Services ;
- les Directions Générales ;
- les Directions Nationales ;
- les Organes Consultatifs ;
- les Administrations de missions.

La Direction Générale de l'Agriculture (DGA) qui comprend les Directions Techniques Nationales suivantes :

- la Direction de la Vulgarisation et du Transfert des Technologies (DV/TT) ;
- la Direction de la Promotion des Filières Végétales et de la Qualité (DPFV/Q) ;
- la Direction de la Mécanisation Agricole (A.M.A) ;
- la Direction du Contrôle et de la Certification des Semences (D.C.C.S.).

La Direction Générale du Génie Rural (DGGR) qui comprend les Directions Techniques Nationales suivantes :

- la Direction de l'Aménagement des Terres et de l'Irrigation (DAT/I) ;
- la Direction de la Mobilisation des Eaux (D.M.E) ;
- la Direction des Equipements Ruraux Agricoles (DERA) ;
- la Direction de la Mécanique des Sols et des Travaux Topographiques (D.M.S.T.T.).

La Direction Générale de la Protection des Végétaux (DGPV) qui comprend les Directions Techniques Nationales suivantes :

- La Direction des Interventions Phytosanitaires et de la Formation (DIP/F) ;
- La Direction des Etudes Biologiques (DEB) ;
- La Direction de la Logistique et des Equipements Phytosanitaires (DL/EP) ;
- La Direction de la Règlementation Phytosanitaire et du Suivi Environnemental (DRP/SE).

Le Ministère de l'Agriculture dispose sur le territoire national, de services techniques déconcentrés dont :

- les Directions Régionales de l'Agriculture (DRA) ;
- les Directions Régionales du Génie Rural (DRGR) ;
- les Directions Départementales de l'Agriculture (DDA) ;
- les Directions Départementales du Génie Rural (DDGR) ;
- les Services Communaux de l'Agriculture (SCA) ;
- les Services Communaux du Génie Rural (SCGR).

Toutefois, en cas de besoins, d'autres services déconcentrés peuvent être créés, sur proposition du Ministre d'Etat.

I.5. Le Ministère de l'Élevage

- l'amélioration des systèmes de production animale et la modernisation de l'Élevage ;

- l'exécution des résultats de recherches vétérinaires et zootechniques ;
- l'élaboration de la réglementation en matière d'élevage et du code rural ;
- la promotion de la production, de la transformation et de la commercialisation des produits des filières pastorales ;
- les contrôles des produits biologiques à usage vétérinaires et zootechniques ;
- l'élaboration et la mise en œuvre des programmes d'information et de communication dans le sous-secteur de l'élevage».

Les Directions Générales sont les suivantes :

- la Direction Générale de la Production et des Industries Animales (DGP/IA) ;
- la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV).

Les Directions Nationales sont les suivantes :

- la Direction de la Recherche et de la Vulgarisation (DR/V) ;
- la Direction de la Promotion des Organisations d'Éleveurs (DPOE) ;
- la Direction des Statistiques d'Élevage (DSE) ;
- la Direction de la Législation (DL) ;
- la Direction des Etudes et de la Programmation (DEP) ;
- la Direction des Ressources Financières et du Matériel (DRF/M) ;
- la Direction des Archives, de l'Information, de la Documentation et des Relations Publiques (DAID/RP) ;
- la Direction des Ressources Humaines (DRH).

Les Services Déconcentrés du Ministère de l'Élevage sont constitués de services extérieurs qui comprennent :

- les Directions Régionales de l'Élevage (DRE) ;
- les Directions Départementales de l'Élevage (DDE) ;
- les Services Communaux de l'Élevage (SCE) ;
- les Postes d'Élevage (PE) ;

- les Cellules d'intervention de Base (CIB).

Les Services Rattachés comprennent :

- le Centre de Multiplication du Bétail (CMB) ;
- les Abattoirs Frigorifiques;
- les Stations Avicoles;
- les Usines d'Aliments Bétail.

I.6. L'Université Abdou Moumouni de Niamey

L'UAM a pour missions, entre autres : (i) d'assurer la formation des cadres techniques; (ii) d'assurer la formation des chercheurs ; (iii) d'assurer la formation et le recyclage des cadres pour différents types d'activités scientifiques et techniques ; (iv) d'entreprendre et de promouvoir des activités de recherche fondamentale et appliquée.

Elle comprend les Facultés et les Instituts suivants:

Les Facultés:

- ✓ Faculté des Sciences et Techniques;
- ✓ Faculté d'Agronomie,
- ✓ Faculté des Sciences Economiques et Juridiques,
- ✓ Faculté des Lettres et des Sciences Humaines,
- ✓ Faculté des Sciences de la Santé.

Les Instituts:

- ✓ Centre Régional des Etudes Agronomiques (CRESA);
- ✓ Institut de Recherche en Sciences Humaines (IRSH);
- ✓ Institut de Recherche en Radio-Isotopes (IRI) ;
- ✓ Institut de Recherche en Mathématiques (IREM);
- ✓ École Normale Supérieure (ENS).

Les activités de formation et de recherche de ces Facultés, Instituts et Écoles comprennent plusieurs volets portant sur le changement climatique, les ressources en eau, l'énergie, la foresterie, l'agriculture et l'élevage.

I.7. Le Centre Régional AGRHYMET (CRA)

Le Centre Régional de l'AGRHYMET, l'une des institutions spécialisées du Comité Inter Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS), mène plusieurs activités de formations et de recherche dans divers domaines. A cet effet, il bénéficie de l'appui technique et financier de plusieurs partenaires.

L'Institut de Recherche pour le Développement

L'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) est un établissement français de recherche à caractère administratif. L'IRD a pour mission la production scientifique, la veille technologique et la diffusion de l'information scientifique et technique. En plus de ses sites situés en France, l'IRD est représenté dans plusieurs pays des continents d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et d'Amérique. Il dispose de plusieurs Unités de Recherches (UR) thématiques qui développent des activités de recherche en partenariat avec des institutions locales. Actuellement neuf (9) Unités de Recherches mènent des travaux de recherche au Niger en collaboration avec l'AM, l'INRAN, la DGRE, la DMN et les structures régionales comme ABN, AGRHYMET, ICRISAT et ACMAD.

En matière de ressources en eau, grâce à ses activités passées et actuelles, l'IRD dispose des données suivantes : (i) les débits des cours d'eau ; (ii) les plans d'eau de quelques mares expérimentales (Wankama, Banizoumbou, Tomdibia Gorou) depuis au moins 1996 ; (iii) les niveaux piézométriques et la qualité des eaux de la nappe phréatique du site EPSAT-Niger (degré carré) depuis 1992 ; (iv) la pluviométrie sur le site EPSAT-Niger, depuis 1992.

Les données sur les débits des cours d'eau concernent les données anciennes collectées par l'ORSTOM, notamment sur le fleuve Niger et les Koris de l'Aïr. Ces données ont été rétrocédées à la DGRE.

I.8. Le Centre Africain des Applications de la Météorologie pour le Développement

Le Centre Africain des Applications de la Météorologie pour le Développement (ACMAD) a été créé en 1987 par la Conférence des Ministres de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) et l'Organisation Mondiale de la Météorologie (OMM). Il a pour missions dans les 53 pays africains membres : (i) le développement et le transfert d'outils et de technologies vers les systèmes météorologiques nationaux, (ii) l'élaboration d'informations et de produits météorologiques et climatiques pour favoriser le développement durable ; (iii) la transmission d'informations météorologiques et climatiques aux utilisateurs notamment en milieu rural ; (iv) la vulgarisation de l'impact des activités des Etats membres et des partenaires.

Les activités principales du centre sont: la veille climatique, la prévision saisonnière, la prévision du climat et la formation des météorologues africains aux nouvelles techniques et technologies.

I.9. Le Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD)

Le CNEDD s'appuie sur des commissions techniques pluridisciplinaires qui regroupent des représentants des structures de l'Etat, de la société civile, des institutions de recherche et du secteur privé.

Ces commissions ont pour mission d'aider le Secrétariat Exécutif du CNEDD dans l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre des programmes prioritaires et de la politique nationale.

Le CNEDD doit veiller à : (i) l'intégration de la dimension changements climatiques et de l'adaptation dans les politiques, les stratégies et les programmes de développement (ii) mobiliser les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des activités relatives aux changements climatiques. A cet effet, il est chargé de la gouvernance climatique ainsi que de l'administration des fonds liés aux changements climatiques.

I.10. Le Haut Commissariat à l'Aménagement de la Vallée du Niger (HCAVN)

Il est rattaché à la Présidence de la République, et ses principales missions sont :

- l'élaboration des documents conceptuels et la définition de la démarche à suivre en vue de la mise en œuvre de la stratégie du barrage ;
- l'élaboration et la conduite du programme de travail devant aboutir à la réalisation de l'ouvrage;
- la réalisation des études complémentaires et la recherche de financement et de partenaires;
- la conduite des négociations avec les bailleurs de fonds et partenaires techniques, en liaison avec les Ministères concernés;
- la sensibilisation et l'information des pays concernés en vue de faciliter l'intégration de l'ouvrage au schéma d'aménagement régional du bief Tombouctou-Kandadji, en liaison avec les Ministères concernés;
- la sensibilisation et la mobilisation de l'opinion nationale dans le but de susciter les appuis adéquats à la stratégie du barrage.

I.11. Les acteurs au niveau local

Les acteurs, hormis l'État et ses Services Déconcentrés, sont :

- la commune (les élus locaux) ;
- les Associations des Usagers de l'Eau (AUE) ou Fédérations des AUE (FAUE) ;
- les Commissions Régionales de l'Eau et de l'Assainissement (CREA) ;
- les Bureaux d'Études et les délégués du service public de l'eau ;
- les ONG et Associations de développement et la société civile.

✚ Les collectivités territoriales

Le Niger compte au total 266 communes (214 rurales et 52 urbaines) réparties sur l'ensemble du territoire national. Toutes les communes sont installées. La mise en

place de ces entités décentralisées en 2004 est souvent accompagnée pour certaines d'entre elles (60%) par la collaboration du Plan de Développement Communal (PDC) avec l'appui des partenaires. Ces PDC devraient constituer des documents de référence pour la politique socio-économique de ces communes. D'une manière générale, on note une faible appropriation de cet outil par les conseils municipaux.

La plupart des communes manquent de services techniques. En plus du maire et du conseil municipal, le personnel en place est composé d'un secrétaire municipal, d'un agent d'état civil et dans certains cas d'un receveur/payeur. La situation économique des communes est variable suivant leurs potentialités (présence de marché, zone d'élevage, situation géographique, etc). Ainsi, certaines communes arrivent à équilibrer leurs charges de fonctionnement courant et à réaliser (ou contribuer à la réalisation) des investissements y compris dans le secteur de l'AEPA (puits, latrines publiques). Mais la plupart rencontrent des difficultés de recouvrement des recettes et n'arrivent souvent pas à équilibrer leurs charges de fonctionnement. Durant la mission de terrain, des maires ont déclaré des arriérés de paiement de plus d'un an de leurs indemnités.

Au début de l'année 2011 ont eu lieu des élections locales (communes et régions), ce qui complète le dispositif de la décentralisation avec la mise en place des conseils communaux et régionaux. Ce sont de nouveaux acteurs qu'il faudra prendre en compte dans le cadre de la planification et la mise en œuvre des programmes de développement.

La société civile

Les ONG et associations intervenant dans le domaine de l'eau peuvent être différenciées en trois catégories :

- Les ONG représentants de la société civile et associations qui sont des groupes de pression. Encore peu puissantes dans le secteur de l'eau, elles sont par contre très actives d'une manière générale et peuvent faire modifier des décisions du Gouvernement ;
- Les ONG intervenant sur fonds propres ou mobilisés par elles mêmes (ONG internationale, ONG caritatives et autres). Installées au Niger depuis les

années 60, elles ont réalisé de milliers d'ouvrages hydrauliques. Elles ont permis l'élaboration / diffusion de solutions techniques adaptées et de méthodologies participatives;

- Les ONG prestataires de services sur la base de relations contractuelles. Elles sont nombreuses mais peu d'entre elles ont réellement atteint un bon niveau de professionnalisme. Dans le cadre des projets d'hydraulique villageoise, elles sont souvent chargées de faire l'état des lieux dans les villages ciblés, d'introduire le programme auprès des autorités et des populations, de former les structures relais (Comités de Gestion des points d'Eau, Comités Villageois de Salubrité, maçons) pendant la durée du projet avant de passer le relais aux agents de la santé. Une ambiguïté persiste quand à leur statut fiscal et juridique.

Les points forts de certaines ONG résident dans leur connaissance du terrain, leur maîtrise des techniques de communication.

Suite à la crise alimentaire de 2005, le Niger a assisté à une arrivée massive d'ONG (surtout d'urgence et de nature humanitaire). Leur mode d'intervention diffère souvent des stratégies de développement.

Le secteur privé

- **Les Bureaux d'Etudes**

On compte quelques bureaux d'études (BE) dans le domaine de l'eau, toutes catégories et compétences confondues réellement structurées et ayant un personnel plus au moins permanent. Ces BE interviennent en général de façon multisectorielle. Certains d'entre eux travaillent en association avec des bureaux étrangers dans le cadre de marchés importants. Si la plupart de ces BE ont leur siège à Niamey, la déconcentration progressive des procédures d'appels d'offres favorise la création de bureaux d'études au niveau des régions. Dans le cadre du PASEHA I, deux BE respectivement basés à Maradi et à Zinder ont pu obtenir des contrats.

Les problèmes essentiels des BE Nigériens résident dans les faibles moyens, le manque d'expérience pour la majorité d'entre eux. L'application de la stratégie du

faire-faire qui s'est notamment matérialisée à travers l'ouverture des études et contrôles des travaux confiés aux BE, contribue ainsi au renforcement de leurs capacités et à leur développement.

- **Les entreprises**

Le développement progressif du volume des travaux des forages ainsi que le déclin de la société étatique OFEDES a favorisé l'implantation de quelques entreprises privées de forage. Mais il n'existe pour le moment que très peu d'entreprises spécialisées dans des travaux complexes tels que les forages profonds.

Les opérateurs du bâtiment et des travaux publics ne limitent pas leurs activités au secteur de l'eau et de l'assainissement. Plusieurs entreprises interviennent occasionnellement dans le secteur. Les problèmes qu'elles rencontrent sont :

- La faiblesse de leurs ressources internes : faiblesse du capital, insuffisance et vétusté des équipements, insuffisance de stock, insuffisance de personnel permanent, faiblesse des structures d'organisation et de gestion;
- L'inadéquation des ressources externes des entreprises : difficulté d'accès aux crédits, coût élevé des services et des transports, la faible connaissance des opportunités du secteur, et l'accès difficile aux marchés.

I.12. Les partenaires du secteur

Les partenaires techniques et financiers (PTF) qui ont des projets et programmes d'infrastructures en cours dans le secteur sont principalement : DANIDA, l'Union Européenne, l'Agence Française de Développement, la Coopération Belge, la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD), l'Union Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), le Fond Koweïtien. D'autres PTF appuient les activités d'eau et d'assainissement à travers de projets d'appui au développement local : Coopération Suisse, Coopération Allemande/KFW, Coopération luxembourgeoise, etc. Des ONG internationales interviennent également: Aquadev, Eau Vive, CARE, Action contre la Faim, World Vision, etc.

Dans le domaine de la mise en œuvre des réformes au niveau national, deux principaux bailleurs de fonds apportent un appui sur le moyen et le long termes.

Vu le montage des projets, les principaux bailleurs de fonds du sous-secteur de l'hygiène et de l'assainissement au Niger sont les mêmes que pour le secteur de l'hydraulique. On peut citer notamment : AFD, DANIDA, UNICEF, UE (notamment à travers la Facilité Eau 1 et 2) qui financent chacun plusieurs projets et programmes d'AEP. A ceux-là, s'ajoutent d'autres bailleurs non moins importants qui financent ou cofinancent chacun un projet ou programme : ACDI, BAD, Coopérations (Canada, Luxembourg, Japon, Suisse), Croix Rouge du Qatar, Fondations (Buffet, Carter, Hilton), etc. Il faut enfin signaler que sur certains projets, il est systématiquement prévu une contribution de la commune qui varie de 0,7 à 5 % du coût des investissements.

I.13. Les organismes sous-régionaux et des bassins

Au plan régional, le Niger est membre de plusieurs organisations chargées des politiques et/ou de gestion des ressources naturelles qui sont entre autres :

- la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ;
- l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA) ;
- le Comité Permanent Inter-états de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS);
- l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) ;
- la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT).

CHAPITRE 2 : INVENTAIRES DES PRINCIPAUX OUTILS MIS EN É UVRE PAR LES ORGANISMES /STRUCTURES/ INSTITUTIONS

II.1. Outils législatifs et réglementaires de politique, de planification et de stratégie au niveau global

II.1.1. Le Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable (PNEDD)

Le PNEDD a été adopté en juillet 1998 après un processus participatif. Le Plan précise que la finalité de la politique nigérienne en matière d'environnement et de développement durable est de élargir les options de développement du Niger et de pérenniser ces options pour les générations futures. Différents sous-objectifs sont poursuivis par cette politique : assurer une gestion plus rationnelle des ressources naturelles en favorisant une approche plus globale de la question; intégrer les préoccupations environnementales dans la définition des politiques, programmes et projets mis en place dans chacun des principaux secteurs du développement; favoriser l'implication, la responsabilisation et la participation des populations dans la gestion des ressources et de leur espace vital; contribuer à la préservation et à l'amélioration de leur cadre de vie; favoriser le développement d'un partenariat efficace entre les acteurs intéressés par la question de l'environnement et du développement durable au Niger. Le Plan est organisé autour de programmes prioritaires, dont le Programme eau et développement durable qui concrétise l'importance stratégique que revêt l'eau au Niger. Les objectifs assignés au programme sont les suivants : améliorer la connaissance du potentiel hydraulique et des possibilités de son exploitation ; satisfaire les besoins en eau des populations et améliorer leur environnement ; mobiliser les ressources en eau en vue de sécuriser les différentes productions et améliorer le cadre juridique et institutionnel. Dans l'optique du développement durable, la gestion rationnelle, la protection et la sauvegarde de la ressource eau passent par une bonne connaissance du potentiel hydraulique et des possibilités d'exploitation qu'il offre. La capitalisation de ces connaissances permettra de définir les axes et de mettre en œuvre une planification rigoureuse de l'utilisation des ressources en eau pour en assurer la pérennité. Ce

qui permettra de garantir le droit fondamental à l'eau par une gestion intégrée et mobiliser les ressources en eau pour les sécuriser. La mise en œuvre du Programme repose sur la responsabilisation de l'ensemble des acteurs du développement concernés par l'eau.

II.1.2. La Stratégie et le Plan d'Actions sur la Diversité Biologique (SNPA/DB)

La Stratégie et le Plan d'Actions sur la diversité Biologique (SNPA/DB) ont été adoptés en 1998 (Revue en 2009) dans le cadre de la mise en œuvre de l'article 6 de la Convention sur la Diversité Biologique. Le document constitue un cadre de référence et de planification de toutes les actions en cours et à venir en matière de diversité biologique. La Vision du Niger en matière de diversité biologique est : « Pour une société consciente du rôle et des enjeux liés à la diversité biologique, convaincue de ses responsabilités envers les générations futures, et déterminée à utiliser les ressources de manière durable ».

La Stratégie prend en compte certaines espèces envahissantes que l'on retrouve dans le Bassin du fleuve Niger et permet de mieux prendre en compte les aspects sanitaires liés à la biodiversité. Les objectifs de la SNPA/DB sont de : (i). Assurer la conservation de la diversité biologique (ii) ; utiliser durablement les éléments constitutifs de la diversité biologique ; assurer les conditions d'un partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques.

La SNPA/DB repose sur une approche intégrée dans laquelle, on retrouve le thème prioritaire de la gestion de l'eau et des ressources aquatiques (Thème 10). Dans le Plan d'Action, il est fait expressément à la protection intégrée des zones humides.

II.1.3. La Stratégie Nationale et le Plan d'Action en matière de Changement et variabilité climatiques

La Stratégie a été élaborée en 2003 et s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). Elle vise comme objectif général de contribuer à la stabilisation de la concentration des Gaz à Effet de Serre (GES) dans l'atmosphère à un niveau qui

empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique. La Stratégie donne des orientations stratégiques en matière d'adaptation dans l'amélioration de la connaissance du potentiel productif et la promotion d'une gestion durable des ressources naturelles; la restauration des écosystèmes dégradés ;la mise en œuvre de programmes de lutte contre la pauvreté ; l'amélioration de la connaissance des habitats et des espèces en vue de leur gestion durable et la prise en compte de la pêche et de la pisciculture dans la planification du développement de l'irrigation.

II.1.4. Stratégie Nationale de Développement de l'Irrigation et de collecte des Eaux de ruissellement (SNDI/CER)

La SNDI/CER a été rédigée en 2001 et révisée en 2005 pour être harmonisée avec le Programme de Développement de l'Irrigation de la SDR. Elle se articule autour de trois axes : instaurer un cadre d'incitation à l'investissement et à la promotion de l'irrigation privée et valoriser les investissements ; conduire une gestion intégrée durable du capital productif ; et définir les rôles et renforcer les capacités des institutions publiques et des organisations privées impliquées dans le développement de l'irrigation et de collecte des eaux de ruissellement.

II.1.5. La Stratégie de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture

La Stratégie de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture (mars 2007) a comme objectif général de garantir une pêche responsable en vue d'assurer la conservation, la gestion et le développement des ressources halieutiques dans le respect des écosystèmes et de la biodiversité, afin de mieux lutter contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté. Au plan spécifique, la Stratégie vise notamment à : promouvoir la contribution de la pêche et de l'aquaculture à la sécurité alimentaire, à la réduction de la pauvreté et à la croissance économique à tous les niveaux ; promouvoir la protection et la conservation des ressources halieutiques et de l'environnement pour un développement durable des ressources naturelles ; promouvoir la recherche appliquée dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture et des écosystèmes aquatiques en vue d'une meilleure valorisation socioéconomique et écologique des ressources halieutiques ; réduire les inégalités

et iniquités par l'amélioration de l'accès des communautés de pêche aux services sociaux de base (santé, éducation, crédit, eau potable) et renforcer la coopération régionale et internationale en matière de pêche et d'aquaculture. Parmi les lignes directrices prévues par la Stratégie, la création des fermes piscicoles dans les aménagements hydro agricoles situés le long du fleuve Niger est un aspect important. La Stratégie insiste sur la nécessité de concilier protection de l'environnement et développement de la pêche et de l'aquaculture et sur le respect du genre.

II.1.6. L'Initiative 3N « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens »

L'Initiative 3N « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens » de 2012 a été lancée par le Président de la République et le Gouvernement pour la période 2012-2015. Le document de stratégie est accompagné d'un Plan d'investissement pour la même durée. Le cadre stratégique est la traduction opérationnelle de l'initiative dont l'objectif global de l'initiative est de : « contribuer à mettre durablement les populations Nigériennes à l'abri de la faim et de la malnutrition et leur garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et à l'amélioration de leurs revenus ». La mise en œuvre de la stratégie repose sur cinq axes, dont l'accroissement et la diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques. Il est prévu pour cela d'investir des ressources conséquentes notamment pour améliorer la capacité productive des terres et des eaux. L'initiative précise que le droit à une alimentation saine et suffisante et à l'eau potable sont considérés comme un droit fondamental. La situation nutritionnelle des individus est également influencée par des facteurs non alimentaires notamment : l'insuffisance de l'accès à l'eau potable. L'initiative prend en compte notamment les politiques et stratégies relatives à l'eau et à l'assainissement et prévoit une chaîne des résultats dans laquelle figure le renforcement du dispositif de suivi des ressources en eau, la réhabilitation des ouvrages de mobilisation de l'eau. Il s'agira aussi de réhabiliter et de mettre en valeur des terres irriguées, et de développer l'irrigation familiale et de lutter contre l'ensablement des cuvettes et points d'eau. L'initiative est aussi axée sur l'accroissement et la diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques et devra permettre l'amélioration de la capacité productive des terres et

des eaux. La mise en œuvre de l'initiative 3N exige aussi des investissements importants notamment dans le domaine hydraulique. D'ailleurs, le Programme de renaissance du Président de la République se réfère à l'initiative 3 N et consacre un chapitre III à l'hydraulique urbaine, rurale et à l'assainissement. Le Programme est articulé autour de principes fondamentaux : une croissance continue de l'accès à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement sur l'ensemble du territoire national ; la réduction des disparités en termes d'accès à l'eau potable et à l'assainissement ; le renforcement de la pérennité des services d'alimentation en eau potable, tant en milieu urbain, tenant compte de l'équilibre financier, qu'en milieu rural, en vue du renouvellement du patrimoine, de la réhabilitation, de l'appui-conseil au service public de l'eau ; la responsabilisation des bénéficiaires par l'application de la politique de recouvrement des coûts en matière d'alimentation en eau potable, et par la promotion de l'hygiène et de l'investissement privé pour l'assainissement individuel.

1.1.7. Le Plan Développement Economique et Social (PDES)

Le PDES (2012-2015) est le cadre de référence en matière de développement économique et social sur la période citée. Le PDES se substitue à la Stratégie de Développement Rural (SDR). Le Plan assure la cohérence et la coordination de l'ensemble des cadres d'orientation du développement et identifie cinq axes stratégiques pour relever les défis et les enjeux de développement économique et social, parmi lesquels, les conditions de durabilité d'un développement équilibré et inclusif et la sécurité alimentaire et le développement agricole durable. En matière d'eau potable, la proportion de la population utilisant une ressource d'eau potable est passée de 22,3% en 1992 à 50,1% en 2008 (ENBC), soit une augmentation de près de 2 points de pourcentage par an. Mais l'écart est important entre le milieu rural (30,8%) et urbain (93%). Le secteur de l'eau potable fait face à différentes contraintes, dont celles liées à l'insuffisance du financement et des investissements, le manque d'entretien. L'assainissement et l'hygiène constituent de véritables problèmes, notamment avec l'urbanisation accélérée insuffisamment contrôlée des villes et l'absence de systèmes appropriés de collecte des ordures. Le faible niveau d'éducation à l'hygiène des populations, l'insuffisance de la promotion des latrines en milieu rural et l'insuffisance de l'entretien des infrastructures d'assainissement

existantes en ville constituant une contrainte à l'assainissement et à l'hygiène. Le PDES vise aussi un accroissement de l'accès équitable de la population à l'eau potable et aux infrastructures en s'appuyant sur les orientations stratégiques traduites dans le Programme National d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement 2011-2015. A cet effet, le Programme GIRE devra permettre d'atteindre les résultats suivants : l'amélioration du niveau de connaissance, de gestion et protection des ressources en eau et l'élaboration de schémas d'aménagement hydrologique. Le PDES a aussi prévu des programmes et actions prioritaires : un Programme en approvisionnement en eau potable des populations ; un Programme d'assainissement de base et un Programme GIRE. Les actions prévues dans ce dernier concerneront principalement le renforcement et l'extension des réseaux piézométriques et hydrométriques, des dispositifs de contrôle de la qualité des eaux et l'opérationnalité du système d'information intégré sur l'eau.

II.1.8. Le Plan Forestier National-PFN-Niger (2012-2021)

Le PFN dans sa version de mars 2012 repose sur différentes orientations fondamentales, parmi lesquelles :

- la régénération des forêts par des méthodes appropriées ;
- la conservation de la diversité biologique par l'intermédiaire d'une gestion forestière écologiquement rationnelle à long terme ;
- la participation responsable des parties intéressées, en particulier celle des collectivités territoriales et des populations locales, à la planification, l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des activités forestières.

Dans le domaine de la préservation et de la valorisation de la biodiversité des milieux naturels, le Plan vise notamment à assurer une gestion participative et durable des écosystèmes particuliers notamment les zones humides et des espèces sensibles. Le Plan est organisé autour de différentes composantes et la troisième porte sur la conservation des sols et la lutte contre l'érosion. A cet effet, la lutte contre l'ensablement des cuvettes et points d'eau est prévue. En sécurisant des milliers d'hectares de forêts, la mise en œuvre du PFN contribuera à la protection

des sols contre l'érosion et à la conservation des ressources en eau dans les bassins versants.

Du point de vue de la gouvernance locale des ressources naturelles, si l'objectif global est la valorisation et la gestion de manière durable des ressources naturelles, l'un des objectifs spécifiques est la connaissance, la gestion et la sécurisation des ressources en eau. C'est ainsi que le PFN vise l'internalisation effective et la généralisation de la GIRE.

II.1.9. Le Cadre Stratégique d'Investissement du Niger en matière de Gestion Durable des Terres (CSIN-GDT)

Le Cadre stratégique d'investissement du Niger en matière de Gestion Durable des Terres (CSIN-GDT) de 2012 est un document pour lutter efficacement contre l'insécurité alimentaire et accroître la performance de l'économie du Niger. L'objectif ultime du CSIN-GDT est d'améliorer la synergie des interventions, en évitant les duplications des actions et d'utiliser de façon plus judicieuse les ressources financières. C'est aussi un outil de mise en œuvre des plans et programmes nationaux de lutte contre la dégradation des terres, d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques, de lutte contre la perte de la diversité biologique, d'amélioration de la productivité agricole. Le cadre logique axé sur les résultats du CSIN-GDT cite parmi les objectifs prioritaires l'amplification des pratiques de GDT éprouvées pour restaurer et renforcer la productivité des ressources naturelles. Ce qui permettra d'aboutir notamment aux résultats suivants : une gestion efficace et qualitative des ressources en eau et une connaissance des ressources pastorales et halieutiques. Parmi les indicateurs des résultats, figurent l'actualisation ou la réalisation de rapports d'inventaire des ressources en eau, l'élaboration du PANGIRE et l'aménagement de points d'eau pastoraux,

II.1.10. Le Document-Cadre de politique nationale de la décentralisation 2012-2022

Le Document-Cadre de Politique nationale de la décentralisation a été adopté par le décret n° 2012-104 /PRN/MI/SP/DAR du 30 mars 2012. Il vise à faire des collectivités territoriales des espaces de territorialisation de la mise en œuvre des politiques publiques, de démocratie à la base, de bonne gouvernance et de développement local durable, dans le cadre d'un Etat unitaire qui, en s'appuyant sur une administration déconcentrée efficace, assure un développement harmonieux du territoire national sur la base de la solidarité nationale, des potentialités régionales et de l'équilibre intra et interrégional.

La politique de décentralisation au Niger a pour objectif global de faire des collectivités territoriales des entités démocratiques fortes, capables de contribuer à la consolidation de l'unité nationale et la promotion d'un développement local durable axé sur la réduction de la pauvreté, la délivrance des services sociaux de base dans le respect des principes de la bonne gouvernance et de la diversité locale. La politique vise notamment à développer les capacités des collectivités territoriales pour les amener à mieux assumer leurs compétences ; renforcer la déconcentration en vue d'un accompagnement plus efficace et efficient des collectivités territoriales ; promouvoir le développement économique local, la participation des populations et le contrôle citoyen dans la gestion des affaires locales ; favoriser une implication des populations dans les prises de décisions locales par une participation organisée et pérenne à la gestion des affaires locales, favoriser les actions de sensibilisation des populations sur leurs droits et devoirs et assurer le financement de la décentralisation et des collectivités territoriales. Ces actions étant fondées sur le principe de la libre administration des collectivités territoriales dans le respect des lois de la République. La politique insiste sur la diversité et la promotion du genre. Ainsi, avec le transfert des compétences de l'Etat aux Collectivités territoriales, consacré par l'ordonnance n°2010-54 du 17 septembre 2010, portant Code Général des Collectivités territoriales de la République du Niger, la mise en œuvre de la politique nationale au niveau local est garantie par la maîtrise d'ouvrage communale dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

II.1.11. Programme d'Action National pour l'Adaptation aux Changements Climatiques (PANA)

Le Niger a élaboré en avril 2003 sa Stratégie Nationale et son Plan d'Action en matière de changements et variabilité climatiques (SNPA/CVC). La Stratégie s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) que le Niger a signée et ratifiée respectivement en juin 1992 et en juillet 1995. Elle vise comme objectif général de contribuer à la stabilisation de la concentration des Gaz à Effet de Serre (GES) dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique. Dans un second temps, le processus de élaboration du PANA aux changements climatiques engagé en 2003 a abouti en 2006. Le PANA a pour objectif général de contribuer à l'atténuation des effets néfastes de la variabilité et des changements climatiques sur les populations les plus vulnérables dans la perspective d'un développement durable. Dans ce cadre un certain nombre de mesures en synergie avec les dispositions des conventions post Rio ont été adoptées. Le PANA a permis de faire l'état des ressources en eau du pays objet d'effets pervers en raison de la sécheresse/ de la désertification. C'est ainsi que le Plan propose la réhabilitation de cuvettes (Région de Diffa et notamment village de Issari) pour la promotion des cultures irriguées permettant une maîtrise des eaux de surface et une meilleure mobilisation des eaux souterraines.

II.1.12. Stratégie de développement durable de l'Élevage (SDDEL 2013-2035)

La SDDEL adoptée par le décret no 2013-258/PRN/MEL en date du 12 juillet 2013 est prévu pour la période 2013-2035. Elle est accompagnée d'un plan d'Action ayant la même durée. L'objectif global de la SDDEL, pour un pays dont 95,% de la population est concerné par l'élevage, est de développer durablement l'élevage pour contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus des populations et à leur résilience face aux crises et aux catastrophes naturelles. La SDDEL procède à un rappel du cadre juridique et institutionnel de l'élevage et les textes

relatifs à l'eau, à l'environnement, à l'aménagement pastoral et à la décentralisation sont ainsi rappelés.

II.1.13. Stratégie de la Petite Irrigation au Niger (SPIN)

La SPIN dans sa version provisoire de septembre 2013 vise l'objectif suivant : l'amélioration de la contribution de la petite irrigation à l'atteinte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Niger.

Ce qui exige de relever les défis de cette forme d'irrigation pour répondre de manière efficace aux demandes des producteurs, harmoniser les approches, mettre en place des mécanismes d'accès faciles au financement, définir et respecter des normes d'aménagement écologiquement viables. La SPIN conditionne désormais l'intervention de l'Etat à la demande des exploitants sur la base d'un principe de participation au financement de l'investissement. La SPIN base son intervention sur certains principes directeurs : le ciblage, l'engagement, l'appropriation, la décentralisation et déconcentration et la durabilité. Parmi les effets escomptés, figure la gestion de manière durable pour la petite irrigation des ressources en terre et en eaux. Les produits qui seront attendus sont notamment la protection des ressources en eau, l'adoption de mesures d'impacts environnementales et la promotion de la gestion intégrée des ressources en eau : « La réalisation des aménagements de petite irrigation nécessite la mobilisation de l'eau et du sol irrigable. Dans l'attente d'un inventaire exhaustif du potentiel irrigable et sa planification à l'échelle des différents bassins, la SPIN devra promouvoir d'une part les techniques adaptées et de gestion optimale de l'eau et des sols à la parcelle et d'autre part la prise en compte des autres utilisateurs des ressources (grands irrigants, éleveurs, pêcheurs, etc.) dans la mise en valeur agricole des ressources à usage multiples.

II.2. Outils législatifs et réglementaires de politique, de planification et de stratégie spécifiques à l'eau

II.2.1. Schéma Directeur de mise en valeur et de Gestion des Ressources en Eau du Niger

Le Schéma directeur de mise en valeur et de gestion des ressources en eau du Niger a été approuvé par l'État en 1993 et actualisé en 1997. Le schéma constitue la pierre angulaire du programme eau et développement durable. Les principaux objectifs que poursuit ce programme sont les suivants : améliorer la connaissance du potentiel hydraulique et de ses possibilités d'exploitation ; satisfaire les besoins en eau des populations et améliorer leur environnement; mobiliser les ressources en eau en vue de sécuriser les différentes productions; améliorer la connaissance du potentiel hydraulique et des possibilités de son exploitation et améliorer le cadre juridique et institutionnel.

Le Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE) définit le cadre national de gestion des ressources en eau approprié en vue de la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Eau, ainsi que les modalités et le calendrier de sa mise en place progressive. Il identifie les actions spécifiques pertinentes à entreprendre à cet effet, ainsi que les ressources à mobiliser pour leur mise en œuvre et leur suivi.

Le PANGIRE s'inspire des principes de gestion de l'eau internationalement reconnus en les adaptant aux conditions nationales. Il est élaboré sous l'autorité du Ministre en charge de l'Hydraulique et sera approuvé par décret pris en Conseil des Ministres, après avis de la Commission Nationale de l'Eau et de l'Assainissement. Il ferait l'objet de révisions périodiques.

II.2.2. Le Document de Politique et stratégies pour l'Eau et l'Assainissement de l'Eau pour un développement durable

Le document a été adopté par le Gouvernement en mai 2001 et repose sur huit (8) grands axes stratégiques dont :

- l'amélioration des connaissances et la maîtrise des Ressources en Eau ;
- la protection des Ressources en Eau, de leur qualité ainsi que les écosystèmes aquatiques ;

- la valorisation des Ressources en Eau à travers une meilleure organisation des filières ;
- l'implication et la responsabilisation des Collectivités Locales dans la gestion du secteur.

La politique et les stratégies sectorielles en matière de hydraulique et d'assainissement sont concrétisées par un Programme Hydraulique National-Eau et Développement Durable (PHN-EDD) à moyen (cinq ans) et long (10 ans) termes.

II.2.3. Programme National d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement 2011-2015 (PN-AEPA 2011-2015)

Le PN-AEPA adopté le 23 décembre 2011 décline les principales activités gouvernementales dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. Les principes fondamentaux du Programme sont de : assurer une croissance continue de l'accès à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement sur l'ensemble du territoire national ; réduire les disparités en terme d'accès à l'eau potable et à l'assainissement ; renforcer la pérennité des services d'alimentation en eau potable tant en milieu urbain qu'en milieu rural ; responsabiliser les bénéficiaires par l'application de la politique de recouvrement des coûts en matière d'alimentation en eau potable, et par la promotion de l'hygiène et de l'investissement privé pour l'assainissement individuel. Concrètement, dans le domaine de l'hydraulique rurale le Programme vise à ; porter le taux de couverture géographique national de 74,64 % en 2009 à plus de 88% en 2015 ; porter dans chaque commune, le taux d'accès théorique à plus de 50% d'ici 2015 et réduire le taux de panne national de 19,47 % en 2009 à moins de 10 % en 2015. Dans le domaine de l'hydraulique urbaine, le Programme vise à : porter le taux de desserte en milieu urbain de 72,7% en 2009 à 82,5% en 2015 ; insérer de nouveaux centres dans le périmètre concédé à la SPEN d'ici 2015. Dans le domaine de l'assainissement de base et en milieu rural à porter le taux de populations disposant de latrines de 7% en 2009 à 25 % en 2015 et en milieu urbain, porter le d'accès aux infrastructures de 79% en 2009 à 100 % en 2015.

Le PN-AEPA a été mis à jour par le Gouvernement en juin 2011 et évalué en 2014. Les résultats attendus sont beaucoup plus spécifiques avec un meilleur ciblage en

matière d'équité. Une liste des villages prioritaires pour les points d'eau modernes a même été établie.

En milieu rural, le PN-AEPA est axé sur les principes suivants : croissance de l'accès ; réduction des disparités ; pérennité ; responsabilisation.

Les objectifs du PN-AEPA pour l'alimentation en eau potable en milieu rural sont :

- La amélioration de l'accès à l'eau potable ;
- La réduction des disparités géographiques ;
- La pérennisation du service public de l'eau ;
- La responsabilisation des bénéficiaires par l'application de la politique de recouvrement des coûts.

II.2.4. Le Document de Stratégie Nationale de l'Hydraulique Pastorale (SNHP)

Le Document de SNHP a été adopté le 4 juillet 2014 par décret pris en Conseil des Ministres. Il a pour objectif principal de guider les règles et usages des futurs aménagements en hydraulique pastorale afin d'espérer une durabilité effective des investissements modernes consentis et le maintien d'une paix sociale toujours plus précieuse. La Stratégie constitue également un outil indispensable d'aide à la décision dans les échanges futurs avec les Partenaires au Développement intéressés par le secteur de l'Élevage et le secteur de l'Hydraulique sur la base de l'approche programme dans sa mise en œuvre. La SNHP complète le dispositif stratégique, organisationnel et juridique dont le Ministère en charge de l'hydraulique est doté. Enfin, la Stratégie est en phase avec d'autres documents de planification et de Stratégie (PDES dont l'un des sous-axes porte sur l'accroissement de l'accès équitable de la population à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement ; le PN-AEPA ; l'initiative 3N). La vision proposée par la Stratégie est celle de «Un Niger où l'accès à l'eau de qualité en quantité suffisante est assuré de façon équitable pour tous les usagers de l'espace pastoral dans la quiétude et la solidarité à l'horizon 2035». La Vision promeut quatre principes interdépendants : Une approche concertée du sous-secteur de l'hydraulique pastorale ; La synergie entre acteurs publics et privés ; La décentralisation et L'intégration régionale. La Stratégie est aussi en phase avec différents principes transversaux : l'environnement ;

l'aménagement du territoire ; la prise en compte du changement climatique ; le genre et la dimension multisectorielle de l'hydraulique pastorale. La Stratégie précise que différentes questions ont été soulevées dans le cadre de l'hydraulique pastorale, dont la nécessité d'impliquer les futurs bénéficiaires de nouveaux ouvrages dans la gestion ; l'information aux bénéficiaires des points d'eau modernes sur les différents modes de gestion, la formalisation de la gestion des points d'eau.

La Stratégie est axée sur certains éléments généraux, dont La mise à jour périodique, en continu et valorisation de l'inventaire des ressources hydrauliques en milieu pastoral et une politique de mobilisation et de gestion intégrée des eaux de surface. En effet, l'eau de surface est très prisée par les éleveurs à cause de son accès libre et de l'absence de tout travail d'exhaure.

La Stratégie rappelle aussi l'expérience de mise en œuvre des principes de la GIRE à travers la création des Unités de Gestion des Eaux (UGE). Ces dernières sont principe représentatives du contexte hydrologique et hydrogéologique et délimitent des zones relativement homogènes présentant les mêmes conditions de gestion et de mobilisation. Le découpage du territoire en UGE faisant abstraction du découpage administratif.

II.2.5. Document de « Stratégie Opérationnelle de Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement au Niger 2014-2018 »

La Stratégie opérationnelle de Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base (SOHAB) adoptée en juillet 2014 a d'abord fait un état des lieux et au plan juridique, malgré l'existence de différents textes relatifs à l'assainissement de base et à l'hygiène, il a été relevé la nécessité d'actualiser certains d'entre eux. Par ailleurs, l'absence d'une vision commune du sous-secteur crée un émiettement de compétences entre différents départements ministériels. L'état des lieux a rappelé la maîtrise d'ouvrage communale en matière d'assainissement. La SOHAB vise à contribuer au dynamisme de l'économie nationale en agissant positivement sur l'environnement et les conditions de santé des acteurs économiques par la prévention des maladies transmissibles à travers la promotion de l'hygiène et de l'assainissement de base. Ainsi, à l'horizon 2018, la population du Niger dispose d'un cadre de vie assaini grâce à la redevabilité agissante des différents acteurs.

Son objectif global est de promouvoir durablement l'hygiène et l'assainissement de base en vue de contribuer à la réalisation de l'objectif du PDES.

Les politiques et stratégies identifiées sont en parfaite synergie et leur mise en œuvre devra permettre de faire de la GIRE une réalité.

II.2.6. Le Code de l'Eau

Le texte de base actuel relativement à la gestion des ressources en eau est l'Ordonnance n° 2010-09 du 1er avril 2010 portant Code de l'Eau complété par différents textes d'application. Le Code de l'Eau abroge l'ordonnance n° 93-014 du 2 mars 1993, modifiée et complétée par la loi n° 98-041 du 7 décembre 1998, portant Régime de l'Eau au Niger ainsi que le décret n°97-368/PRN/MHE du 02 octobre 1997. Le Code de l'Eau du Niger constitue désormais le cadre de référence juridique de gestion des ressources en eau et contribue à la codification et au développement de la législation du secteur de l'eau et de l'assainissement. Le régime de l'eau est organisé par ce texte.

Les textes d'application du Code de l'Eau

- Décret n° 2006-032/PRN/MHE/LCD du 03 février 2006, portant création, attributions, composition, organisation et fonctionnement de la Commission Nationale de l'Eau et de l'Assainissement (CNEA), modifiée et complétée par décret n° 2011-623/PRN/MH/E du 02 décembre 2011 ;
- Décret n° 2011-404/PRN/MH/E du 31 Août 2011, déterminant la nomenclature des aménagements, installations, ouvrages, travaux et activités soumis à déclaration, autorisation et concession d'utilisation de l'eau ;
- Décret n° 2011-405/PRN/MH/E du 31 août 2011, fixant les modalités et les procédures de déclaration, d'autorisation et de concession d'utilisation de l'eau ;
- Arrêté n° 0114/MEE/LCD/SG/DL du 13 octobre 2010, fixant les montants des contributions financières des populations bénéficiaires de la réalisation et/ou de la réhabilitation d'installation et points d'eau publics dans le domaine de l'Hydraulique Rurale ;

- Arrêté n° 0115/MEE/LCD/SG/DL du 15 octobre 2010, portant adoption du Guide des Services d'Alimentation en Eau Potable au Niger dans le domaine de l'Hydraulique Rurale ;
- Arrêté n° 0116/MEE/LCD/DGH/DL du 15 octobre 2010, fixant les modalités d'organisation, de gestion, de suivi et du contrôle du service public d'approvisionnement en eau potable des populations et du cheptel dans le domaine de l'Hydraulique Rurale au Niger ;
- Arrêté n° 0119/MEE/LCD/DGH/DL du 18 octobre 2010, portant approbation du Contrat Type de prestations intellectuelles pour l'Appui Conseil et le Suivi du Service Public de l'Eau entre la Commune et les Structures d'Appui Conseil du Service Public de l'eau (SAC/SPE) ;
- Arrêté n° 0120/MEE/LCD/SG/DL du 18 octobre 2010, portant approbation du Dossier Type de consultation des entreprises pour la délégation de service public de l'eau de type affermage ;
- Arrêté n° 0121/MEE/LCD/DGH/DL du 18 octobre 2010, déterminant les modalités et procédures de création des Associations des Usagers du Service Public de l'Eau (AUSPE) et des Comités de Gestion des Points d'Eau (CGPE) ;
- Arrêté n° 0122/MEE/LCD/DGH/DL du 18 octobre 2010, déterminant les conditions d'exercice de la gestion communautaire des points d'eau dans le sous-secteur de l'Hydraulique Rurale.

II.2.7. Autres textes du secteur de l'Eau

- Loi no 60-28 du 25 mai 1960 fixant les règles de mise en valeur et de gestion des aménagements agricoles réalisés par la puissance publique ;

Cette loi fixe les modalités de mise en valeur et de gestion des aménagements agricoles réalisés par la puissance publique et pose le principe de l'immatriculation des terres aménagées ou qui seraient aménagées par la Puissance publique au nom de la République du Niger, si la Puissance publique estime que cette procédure nécessaire.

- La Loi n°2000-12 du 14 août 2000, portant réorganisation de l'activité de production, de transport et de distribution de l'eau dans le sous-secteur de l'hydraulique urbaine, modifiée et complétée par l'ordonnance n° 2010-091 du 23 décembre 2010;

Cette loi a pour objet de définir la politique sectorielle, la gestion des ressources en eau et en établir le cadre législatif et réglementaire du sous-secteur de l'hydraulique urbaine et semi-urbaine.

- Le Décret n°69-149/MER/CGD du 19 octobre 1969 portant application de la Loi N° 60-28 du 25 Mai 1960 fixant les règles de mise en valeur et de gestion des aménagements agricoles réalisés par la puissance publique :
- Le Contrat de Concession des travaux publics et de Gestion du Patrimoine de l'Hydraulique Urbaine;
- Le Contrat d'Affermage du Service Public de la Production, du transport et de la distribution d'eau potable en zone urbaine et semi-urbaine : Version consolidée du contrat d'affermage tel que modifié par ses Avenants 1 à 6 consommation, pour irrigation) .

II.2.8. Les textes relatifs à l'environnement

- La Loi-cadre relative à l'environnement;
- L'ordonnance n° 97-001 du 10 janvier 1997 portant institutionnalisation des Etudes d'impact sur l'environnement;
- L'ordonnance N° 93-015 du 2 mars 1993 fixant les principes d'Orientation du Code Rural;
- Loi n° 98-042 du 07 décembre 1998 portant Régime de la Pêche;
- Loi n° 2004-040 du 8 juin 2004 portant régime forestier au Niger;
- Décret n° 97-006/PRN/MAG/El du 10 Janvier 1997, portant réglementation de la mise en valeur des ressources naturelles rurales;
- Ordonnance n°93-016 du 2 mars 1993, instituant un Code minier, modifiée et complétée par l'ordonnance n° 99-48 du 5 novembre 1999, modifiée et complétée par la loi n° 2006-26 du 9 août 2006;
- Ordonnance n°2010-29 du 20 mai 2010 relative au pastoralisme ;
- Ordonnance n°93-13 du 2 mars 1993 instituant un Code d'Hygiène Publique.

II.2.9. Les textes généraux

- Ordonnance n° 2010-54 du 17 septembre 2010, portant Code Général des Collectivités Territoriales de la République du Niger ;
- Loi n° 2001-032 du 31 décembre 2001 portant orientation de la Politique d'Aménagement du Territoire;
- Ordonnance n° 96-067 du 9 novembre 1996 portant Régime des Coopératives Rurales ;
- Ordonnance n° 93-028 du 30 mars 1993 portant statut de la Chefferie Traditionnelle du Niger ;
- Loi n° 61-37 du 24 novembre 1961 réglementant l'expropriation pour cause d'utilité publique et l'occupation temporaire.

II.2. Mécanismes existants de dialogue et de coordination de la politique du secteur de l'Eau

II.2.1. Concertation, Coordination et harmonisation

Deux (2) cadres de concertation entre l'Etat et certains partenaires sont créés. Il s'agit de :

- Cadre de Concertation ETAT/PTF du secteur de l'eau et de l'assainissement ;
- Cadre de Concertation ETAT/ONG du secteur de l'eau et de l'assainissement.

En plus de ces deux (2) cadres, une revue annuelle conjointe ETAT/ Partenaires du secteur se tient chaque année.

La concertation dans le secteur a été relancée et formalisée en 2007 avec la mise en place du cadre de concertation entre le MHA et les PTF. Il est co-présidé par le SG du MHA et le chef de file des PTF. Le chef de file des PTF est désigné par ses pairs pour un mandat de deux ans. Ce rôle a été assuré par la Coopération Suisse, puis l'Agence Française de Développement (AFD) et aujourd'hui c'est l'Union Européenne qui assure cette responsabilité.

Depuis sa création le cadre de concertation s'est régulièrement réuni et a servi de cadre d'échange sur les sujets stratégiques du secteur : PN-AEPA, feuille de route, programmation, audit organisationnel du MHA, l'adoption du code de l'eau, organisation des revues conjointes, etc.

Par ailleurs, depuis juin 2008, le secteur a pu tenir régulièrement chaque année une revue conjointe Etat/PTF. Cela a été l'occasion de faire le point sur l'état d'avancement du secteur et de formuler des recommandations en vue de l'amélioration de ses performances..

On constate de façon générale que le secteur est entré dans une nouvelle dynamique en matière de concertation, coordination et harmonisation.

II.2.2. Principes de la gestion de l'eau

Le cadre institutionnel de gestion de l'eau est composé de :

- l'Etat et les collectivités territoriales ;
- la Commission Nationale de l'Eau et de l'Assainissement (CNEA) et les Commissions Régionales de l'Eau et de l'Assainissement (CREA) ;
- les Commissions de Gestion de l'Eau au niveau des UGE ;
- les organes locaux de gestion de l'eau.

Les collectivités territoriales assurent, dans le cadre de leurs missions respectives, la gestion durable de l'eau avec la participation effective de tous les acteurs concernés. Les Unités de Gestion des Eaux (UGE) servent de cadre physique pour la gestion et la planification des ressources en eau.

La gestion des ressources en eau vise à :

- satisfaire de manière juste et équitable les besoins en eau pour :
 - l'alimentation humaine ;
 - l'agriculture et l'élevage ;
 - l'aquaculture, la pêche et la pisciculture ;
 - la sylviculture et exploitation forestière ;
 - l'environnement (besoins écologiques et aquatiques) ;
 - l'énergie, l'industrie et les mines ;

- la navigation ;
- les transports et les communications ;
- le tourisme et les loisirs ;
- tous autres besoins que l'autorité juge nécessaire.
- assurer :
 - la protection des ressources renouvelables ;
 - la protection qualitative des ressources en eau et leurs protections contre toute forme de pollution ;
 - la préservation des écosystèmes aquatiques ;
 - la lutte contre le gaspillage et la surexploitation.

Concernant la maîtrise d'ouvrage, elle est exercée par l'Etat pour les infrastructures d'intérêt national. Par contre, elle est assurée par les utilisateurs des infrastructures hydrauliques ayant la gestion, l'entretien et le renouvellement des installations de captage, de traitement, de stockage, de distribution d'eau et de dépollution des effluents.

La maîtrise d'œuvre est assurée par le secteur privé et/ou les ONG. Pour renforcer le cadre institutionnel, le plan prévoit la création des Unités de Gestion de l'Eau (UGE).

VOLUME 3 : IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS-DOUBLONS AU NIVEAU DU PROJET MÉKROU ET LES AUTRES PROJETS

CHAPITRE 1: INVENTAIRE DES PROJETS EXECUTES OU EN COURS D'EXECUTION DANS LA ZONE DU PROJET MEKROU

Il a été recensé 47 (dont 34 déjà exécutés et 13 en cours) projets sur la période 2001 à 2014, qui se sont déroulés ou se déroulent encore dans la zone d'étude. L'ensemble de ces projets par les objectifs et les résultats attendus montrent qu'ils visent principalement le développement socioéconomique et la réduction de la pauvreté en milieu rural, à partir de la protection et la de valorisation des ressources naturelles.

Tableau N°3 : Projets exécutés dans la zone du projet Mékrou

Intitulé du Projet	Période du projet	Objectifs ou Résultats /Activités	Domaines d'intervention	Zone d'intervention (départements, communes)	Partenaires financiers	Montants (FCFA)
Programme d'hydraulique villageoise et pastorale dans la région de Dosso	2006 -2011	<ul style="list-style-type: none"> - 30 puits cimentés et réhabilitation de 20, - 60 PMH et réhabilitation de 45 - 30 mini adductions d'eau potable et réhabilitation de 10 	AEP	Région de Dosso dont 9 communes de Gaya	Coopération Technique Belge	5 212 935 000
Projet sectoriel eau	2001-2006 (prolongation 2009)		AEP	Couverture nationale	Banque Mondiale	36 927 280 000
Projet Inversion des Tendances à la Dégradation des Terres et Eaux dans le Bassin du Niger	2005 - 2010	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de capacité et sensibilisation de la population - Gestion des données et des connaissances - Programme de projets pilotes de démonstration et Programme de micro subventions 	GRN	Partie active de la portion nigérienne du bassin du fleuve Niger : Tillabéri, CUN, Dosso	Banque Mondiale PNUD	650 500 000
Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire	2003 - 2009	<ul style="list-style-type: none"> - Ouvrages structurants - Aménagements terminaux - Ouvrages et mesures de protection - Mise en valeur - Infrastructures sociales 	Agriculture	Régions de Dosso et Tillabéri	BADEA	2 800 000 000
Projet de Lutte contre l'Insécurité Alimentaire par le Développement de l'Irrigation dans la région de Tillabéri	2008 –2012	<ul style="list-style-type: none"> - La maîtrise de l'eau est améliorée au niveau des bassins de production de la région de Tillabéri - Des Organisations Paysannes sont formées, encadrées et financées à travers les IMF. - Les productions horticoles alimentaires sont améliorées, transformées, valorisées et commercialisées. 	Agriculture	Région de Tillabéri, Départements de Kollo et Say	Belgique	2 623 828 000
Projet Dosso Ma Za'ada "Appui au développement	2005-2009	<ul style="list-style-type: none"> - Les communes ont construit et adopté leur plan de développements communaux dans une logique d'intégration départementale - Les communes du département sont 	Développement local	Dosso (département, 11 communes)	Coopération Luxembourgeoise	5 848 024 580

territorial dans le département de Dosso"		<p>désenclavées et elles ont renforcées leurs infrastructures socio-économiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'accès des ruraux aux opportunités de développement et les capacités d'initiatives et d'intervention des acteurs locaux (services techniques, OP, ONG, société civile, GIE...) sont renforcés - Les infrastructures socio-économiques et les ressources naturelles sont gérées durablement aux niveaux local, communal et supra-communal 				
Direction des Mesures Anti Erosives	03/08 a 07/2010	<ul style="list-style-type: none"> - Protection des ressources naturelles - Protection de l'environnement - Formations 	GRN	Région de Tillabéri	KFW	1 836 679 600
Projet de Développement des Ressources en Eau et de Gestion Durable des Ecosystèmes dans le Bassin du Niger	2007-2012	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation petits barrages - Réhabilitation Périmètres irrigués - Développement pêche - Protection de l'Environnement 	Agriculture	Dosso -Tillabéri	Banque Mondiale	5 748 079 174
Projet de Renforcement des Moyens de Protection des Végétaux et des Denrées Stockées dans la Région du Liptako-Gourma	2007-2012	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du réseau de surveillance et de signalisation - Renforcement des moyens de prospection et de lutte - Amélioration de l'utilisation des pesticides et la gestion intégrée - Renforcement des capacités des ressources humaines - Appui institutionnel 	Agriculture	Régions de Dosso, Tillabéri et la CUN	BADEA	1 328 510 000
Projet de Valorisation des Eaux dans les	2005-2011	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement hydro-agricole - Aménagement pastoraux - Infrastructures collectives d'appoint - Récupération des terres et aménagements 	Agriculture	Régions de Dosso et de Tillabéri	BAD	10 950 979 000

Régions de Dosso et de Tillabéri		<ul style="list-style-type: none"> - antiérosifs - Actions d'agroforesteries - Vulgarisation agricole - Renforcement des capacités 				
Programme de Lutte Contre l'Enablement dans le Bassin du Niger	2005-2010	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagements antiérosifs - Renforcement des capacités 	GRN	Régions de Tillabéri et de Niamey	BAD	5 236 902 000
Développement local et conservation de la nature dans le cadre du processus de soutien à la NEPAD	2008-2010	<ul style="list-style-type: none"> - Appui écotourisme - Education environnementale - Appui décentralisation - Elevage et transhumance 	Développement local	Périphéries parc W	M.A.E. IT	672 224 736
Renforcer l'efficacité et catalyser la durabilité du système des aires protégées du W-Arly-Pendjari	2008-2011	<ul style="list-style-type: none"> - Communautés impliquées autour du complexe WAP - Gestion des APs au niveau national - Mécanisme de coordination régionale - Apprentissage, feedback, adaptatif et suivi évaluation 	GRN	Régional (Niger, Benin, Burkina Faso)	FEM	2 577 370 500
Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente Interventions dans les aires protégées	2012-2014	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer durablement la conservation des écosystèmes du Complexe WAP (W, Pendjari, Arly) dans une perspective régionale et avec optimisation des bénéfices pour la population riveraine 	GRN	Régional (Niger, Benin, Burkina Faso, Togo)	PNUD, FED, ETAT	700 000 000
Programme « Kandadji » de Régénération des Ecosystèmes et de Mise en valeur de la Vallée du Niger	12/ 2008----	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la régénération des écosystèmes fluviaux et augmenter les productions agricoles, animales et d'énergie 	Réduction de la pauvreté	Kollo, Say, Boboye, Gaya	FAD, BID, OFID, BADEA, KFAED BOAD, BIDC, FSD, ETAT	138 370 780 000

Projet de Développement de l'Elevage dans la Région du Liptako Gourma	12/ 2014	<ul style="list-style-type: none"> - Santé animale - Hydraulique pastorale - Aménagements pastoraux - Formation - Transformation des produits animaux - Commercialisation - Pistes rurales 	Elevage	Régions de Tillabéri, Dosso et Niamey	BID	6 246 600 000
Appui au Dispositif National de Prévention et de Gestion des Catastrophes et Crises Alimentaires	06/ 2012 11/ 2013	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités de coordination et d'intervention du DNPGCCA pour agir en faveur des groupes vulnérables 	Résilience aux changements climatiques	Départements vulnérables à l'insécurité alimentaire	Belgique et Etat	1 645 220 193
Programme Africain d'Adaptation aux changements climatiques - Composante Niger	04/ 2010 12/ 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Définition des outils/Mécanismes de planification Dynamiques à Long Terme pour gérer les Incertitudes Inhérentes au Changement Climatique - Renforcer de capacités de Leadership et Elaboration de Cadres Institutionnels - Mise en Œuvre des Politiques et des Mesures Résilientes Face au Climat dans les Secteurs Prioritaires - Définition des options de Financement pour Couvrir les Coûts d'Adaptation Elargies aux Niveaux Local, Régional et National - Générer et Partager les Connaissances sur l'Ajustement des Processus de Développement Nationaux 	Résilience aux changements climatiques	Nationale	Japon, PNUD, Etat	1 500 000 000
PANA Résilience au Secteur Agricole	11/ 2009 12/ 2013	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la résilience des systèmes de production alimentaire et/ou des communautés vivant dans l'insécurité alimentaire, pour leur permettre de faire face aux changements climatiques - Renforcer la capacité institutionnelle du secteur de l'agricole et de l'eau, 	Résilience aux changements climatiques	Populations vulnérables de 8 communes (Tondikiwindi /ouallam ; CUN1)	FEM/PNUD	1 850 000 000

		<p>notamment les services d'information et de vulgarisation, pour faire face aux changements, y compris la variabilité du climat, compiler et diffuser les savoirs et les leçons apprises pour soutenir la mise en œuvre des mesures d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compiler et diffuser les savoirs et les leçons apprises pour soutenir la mise en œuvre des mesures d'adaptation aux effets des changements climatiques 				
Fonds d'Investissement des Collectivités Décentralisées	06/ 2008 06/ 2013	<ul style="list-style-type: none"> - Les structures amendées du FICOD II correspondent aux exigences de la Phase LUCOP II - Améliorer de manière durable la base de vie du groupe cible à travers la protection des ressources naturelles - Aménager la qualité de vie du groupe cible dans les communes de la zone LUCOP à travers la réalisation des infrastructures sociales et économiques - Renforcer les compétences techniques et organisationnelles des opérateurs BTP (constructions), des prestataires de service (gestion) et du groupe cible (entretien) dans les zones d'intervention pour assurer une qualité satisfaisante et la longévité des réalisations en augmentant ainsi l'autodynamique des acteurs nigériens - Renforcer les groupes cibles/intermédiaires dans les procédures de planning, décision, exécution et suivi pour renforcer leurs compétences en autogestion/ autopromotion dans un contexte démocratique décentralisé 	Développement local	Ouallam, Banigangou	PTF/FICOD	19 322 500 000

Projet de Renforcement des Capacités pour la prévention et Gestion des Conflits	01/ 2011 12/ 2013	<ul style="list-style-type: none"> - Les institutions nationales, régionales et communales sont renforcées en matière de prévention et de gestion des conflits et concourent à la consolidation de la Paix - Les conditions de vie des populations affectées par les conflits notamment les jeunes et les femmes sont améliorées dans les communes de Nguigmi et Ngourti - Les capacités de coordination au niveau régional sont renforcées et les conditions de vie des populations locales affectées par l'arrivée des réfugiés maliens et retournés du Mali - Les activités de lutte contre les mines et les armes illicites sont consolidées dans un plan national et la participation du Niger aux événements internationaux de lutte contre les mines et les armes illicites est assurée - Les zones minées sont identifiées et nettoyées et a sécurité des biens et des personnes dans la région Nord assurée 	Renforcement des capacités	Nationale	PNUD	425 000 000
Programme d'Appui à la mise en œuvre du Plan d'Action Régional de la Stratégie du Développement Rural dans la région de Dosso		<ul style="list-style-type: none"> - Développement des filières porteuses, l'intensification des productions ASP, la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles, le renforcement des institutions rurales, la prise en compte de la décentralisation, la promotion de l'initiative privée 	Développement rural	Dosso	Luxembourg ; Etat	8 254 322 170
Projet d'Appui au Démarrage de l'Approche Programme dans le Secteur du Développement	Juillet 2010 Juin 2014	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un contexte sectoriel et institutionnel permettant le financement des programmes de l'Initiative 3N 	Développement rural	Nationale	FED, ETAT	5 565 795 145

Rural						
Intervention Prolongée de Secours et de Redressement	2011-2012	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire le niveau de malnutrition aiguë des enfants de moins de 5, femmes enceintes / Allaitantes - Améliorer la consommation alimentaire des populations dont la sécurité alimentaire et nutritionnelle a été négativement affectée par la sécheresse et les inondations - Restaurer et reconstruire les moyens de subsistance après la crise 	Santé	Nationale	PAM, Etat	50 332 500 000
Projet de Développement des Exportations et des Marchés Agro sylvo Pastoraux	2009-2014	<ul style="list-style-type: none"> - Accroître la valeur de certains produits commercialisés par des producteurs soutenus par le projet 	Socio-économique	Nationale	IDA, ETAT	21 625 000 000
Programme d'Actions Communautaires Phase 2	2009-2014	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les capacités des communes à concevoir et à mettre en œuvre, de façon participative, des Plans de Développement Communaux et des Plans d'Investissement Annuels dans le but d'améliorer les conditions de vie en milieu rural - Réduire la dégradation des terres et promouvoir la gestion durable des terres au Niger 	Développement local	Nationale	BM ; FEM	27 759 000 000
Projet de lutte contre l'insécurité alimentaire par le Développement de l'Irrigation - Tillabéri	2007-2012	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire au Niger 	Agriculture	Région de Tillabéri	CTB, UE, Etat	4 214 209 521
Programme de Développement des Ressources en Eau et de Gestion		<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la coordination régionale, la mise en valeur et la gestion durable des ressources en eau dans le bassin du Niger 	GIRE	Bénin, Guinée, Mali, Niger, Nigéria / Tillabéri, Dosso	IDA, ETAT	6 860 000 000

Durable des Ecosystèmes dans le Bassin du Niger						
Programme d'Appui au Développement de l'Irrigation Privée au Niger	2010-2012	- Elaborer et diffuser un plaidoyer visant à démontrer le potentiel de la petite irrigation et à spécifier les appuis nécessaires à son développement	Agriculture	Nationale	DDC, ETAT	293 000 000
Country Programme	2009-2013		Multi- secteurs	Régions de Dosso, Tillabéri	PNUD	23 608 619 000
Projet de Formation et Vulgarisation des Techniques pratiques pour l'Atténuation des Effets de la Désertification et l'Amélioration des Revenus des Ménages du Sahel	2010- 2013	- Atténuer l'effet de la désertification - Augmenter le rendement agricole	Renforcement des capacités	Tillabéri et Dosso	JICA et ETAT	289 643 873
Programme de Promotion de l'Agriculture Productive	2012-2014	- La contribution de l'agriculture nigérienne à la croissance économique et à la sécurité alimentaire est durablement améliorée	Agriculture	Tillabéri	GIZ	5 725 600 000
Programme Régional de Protection du Fleuve Niger (Volet Niger)	2010-2014	- Protection et sauvegarde de l'écosystème du fleuve Niger	GRN	Téra, Tillabéri, Say, Kollo, Birnin N'Gaouré, Dosso, Gaya	KFW , ETAT	7 215 670 000
Programme « Transformation des conflits et prévention des crises dans le domaine de la gestion communale	2010-2014	- Contribution à l'utilisation paisible et équitable des ressources naturelles au Niger, au Burkina Faso et au Bénin	Gestion des conflits sociaux	Régions de : Dosso, Niamey et Tillabéri	BMZ, GIZ, ETAT	2 295 895 000

des ressources naturelles en lien avec la transhumance transfrontalière, au Niger, Burkina Faso et Bénin »						
--	--	--	--	--	--	--

Tableau N°4 : Projets en cours d'exécution dans la zone du projet Mékrou

Intitulé du Projet	Période du projet	Objectifs ou Résultats/ Activités	Domaines d'intervention	Zone d'intervention (départements, communes)	Partenaires financiers	Montants (FCFA)
Projet pour l'élaboration du Plan d'actions de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE)	2014-2016		GIRE	Couverture nationale		
PEAMU			AEP			
GIRE dans le département de Ouallam et Banibangou			GIRE		OXFAM	
Programme « Kandadji » de Régénération des Ecosystèmes et de Mise en valeur de la Vallée du Niger	12/ 2008 - ?	- Assurer la régénération des écosystèmes fluviaux et augmenter les productions agricoles, animales et d'énergie	Réduction de la pauvreté au Niger	Kollo, Say, Boboye, Gaya	FAD, BID, OFID, BADEA, KFAED BOAD, BIDC, FSD, ETAT	138 370 780 000
PANA Résilience au Secteur Agricole	11/ 2009 12/ 2015	- Renforcer la résilience des systèmes de production alimentaire et/ou des communautés vivant dans l'insécurité alimentaire, pour leur permettre de faire face aux changements climatiques	Résilience aux changements climatiques	Populations vulnérables de 8 communes (Tondikiwindi /ouallam ; CUN1)	FEM/PNUD	1 850 000 000

		<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la capacité institutionnelle du secteur de l'agricole et de l'eau, notamment les services d'information et de vulgarisation, pour faire face aux changements, y compris la variabilité du climat, compiler et diffuser les savoirs et les leçons apprises pour soutenir la mise en œuvre des mesures d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques - Compiler et diffuser les savoirs et les leçons apprises pour soutenir la mise en œuvre des mesures d'adaptation aux effets des changements climatiques 				
Programme d'Hydraulique Rurale d'appui au Secteur Eau et Assainissement (PHRSEA-Suisse/ANR)		<ul style="list-style-type: none"> - Création des infrastructures hydrauliques et d'assainissement 	Approvisionnement en eau potable (AEP)	Gaya	Suisse	
Projet Filets Sociaux	05/ 2011 05/ 2017	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place et soutenir le système de filets sociaux qui améliorera l'accès de populations pauvres et menacées d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aux programmes de transfert d'argent et de travaux communautaires par le cash for work 	Réduction de la pauvreté	Torodi, Say, Ouallam, Dosso	BM, Etat	35 000 000 000
Programme Grande Muraille Verte Sahélo-Saharienne	2010- 2035	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des moyens de subsistance des communautés locales dans les zones sahélo-sahariennes à travers une gestion 	Lutte contre la désertification	228 communes dont celles de Ouallam et Say	FAO, FEM, BID, UEMOA	454 645 700 000

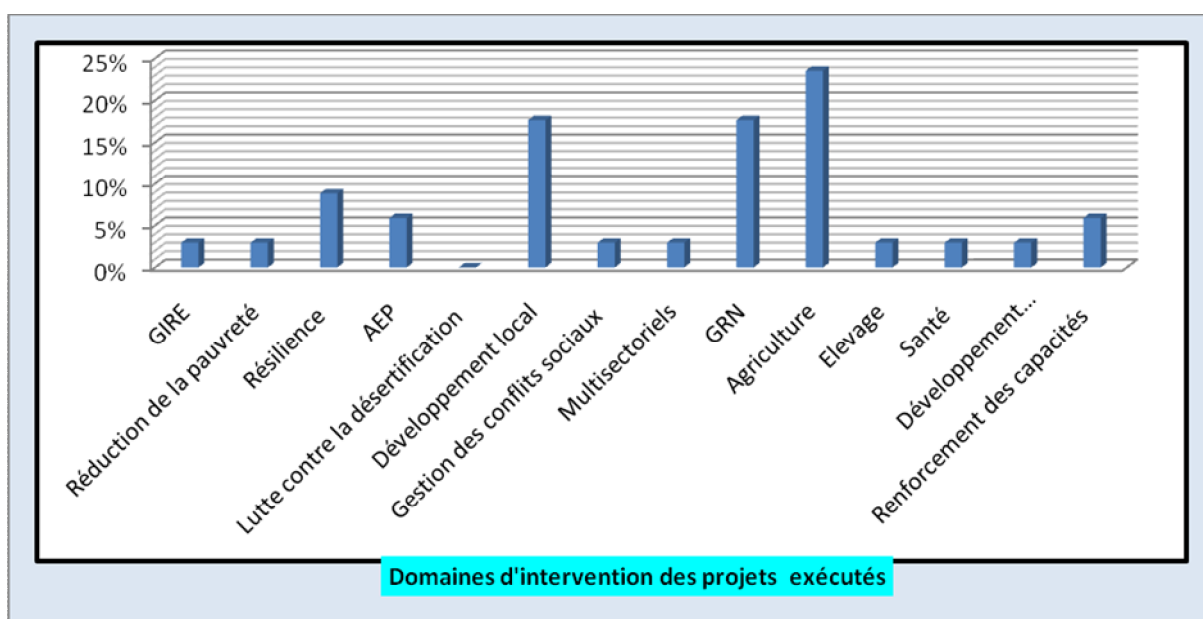
		saine des écosystèmes traversés dans les zones saharo-sahéliennes, une mise en valeur durable des ressources naturelles existantes et la lutte contre l'avancée du désert et la pauvreté des populations rurales				
Projet d'Actions Communautaires pour la Résilience Climatique	2012-2017	- Améliorer la résilience des populations et des systèmes de production agro-sylvo-pastoraux à la variabilité et aux changements climatiques, pour augmenter la sécurité alimentaire nationale	Résilience aux changements climatiques	Nationale		29 810 000 000
Programme de Lutte Contre la Pauvreté en milieu rural dans les Régions de Tillabéri et Tahoua Nord	2004-2015	- Développement communale et décentralisation - Planification, réalisation et gestion des infrastructures socio-économiques - Gestion et mise en valeur des ressources naturelles	Développement local	Ouallam, Say, Kollo,	GIZ , KFW, Etat	5 378 954 0000
Projet de Gestion des Risques de Catastrophes (PGRC)		-	Résilience aux changements climatiques	Régionale (Tillabéry, Niamey, Dosso)		
Programme d'Actions Communautaires Phase 3	2014-2018	- Améliorer les capacités des communes à concevoir et à mettre en œuvre, de façon participative, des Plans de Développement Communaux et des Plans d'Investissement Annuels dans le but d'améliorer les conditions de vie en milieu rural - Réduire la dégradation des terres et promouvoir la gestion durable des terres au Niger	Développement local	Nationale	BM ; FEM	27 759 000 000

Projet Contribution à la Consolidation de la Paix dans le Nord Niger	Juin 2012 -----	<ul style="list-style-type: none"> - La sécurité des biens et des personnes - Le déminage et la collecte des armes illicites - La réinsertion socio-économique des jeunes sans emploi - L'appui aux Institutions et Initiatives de consolidation de la paix 	Gestion des conflits	Régions de Tillabéri	UE, Danemark, PNUD	3 028 185 216
---	--------------------	---	----------------------	----------------------	--------------------	---------------

CHAPITRE 2: ANALYSE DES ACTIVITES DES PROJETS EXECUTES ET EN COURS

On dénombre trente quatre (34) projets déjà exécutés dont les principaux domaines d'intervention sont présentés dans le graphique 4.

Graphique 4: Domaines d'intervention des projets déjà exécutés

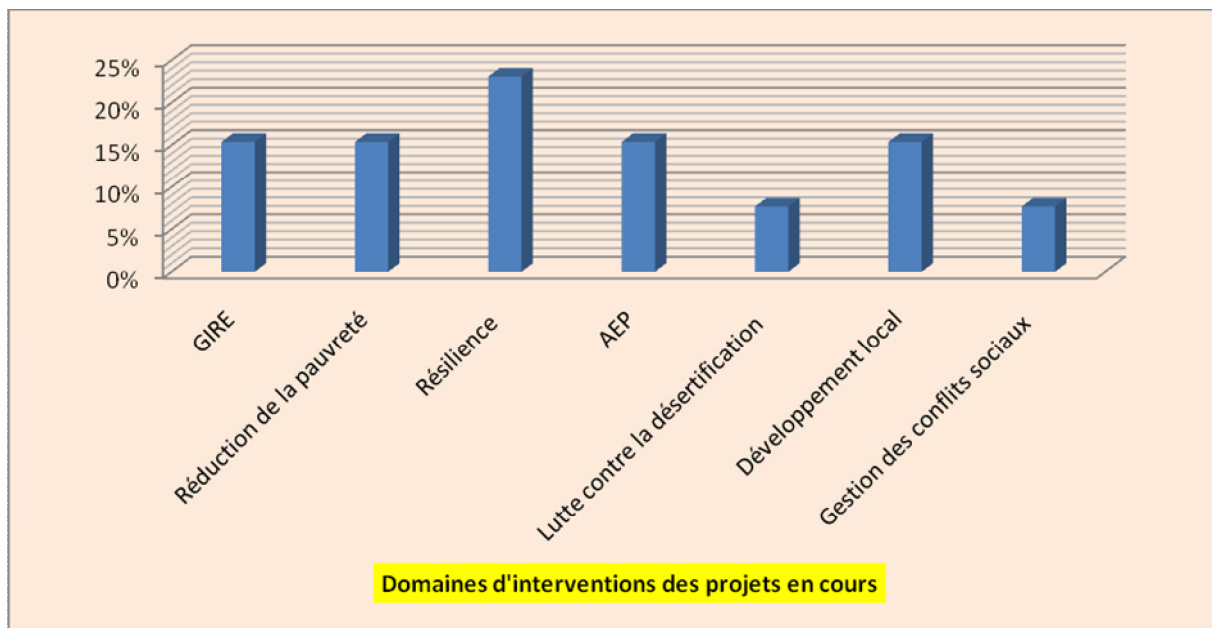


Les projets d'agriculture, de gestion des ressources naturelles, de développement local et ceux relatifs à la résilience étaient les plus importants au cours de la période 2001 à 2014.

La deuxième catégorie de projets exécutés concernent le renforcement des capacités et l'approvisionnement en eau potable. La troisième catégorie de projets exécutés concerne les domaines de la GIRE, la réduction de la pauvreté, la lutte contre la désertification, la gestion des conflits sociaux, l'élevage, la santé, le développement socioéconomique et les projets à caractère multisectoriels.

On dénombre treize également treize (13) projets en cours d'exécution dans la zone d'étude dont les principaux domaines d'activités sont présentés dans le graphique 5.

Graphique 5: Domaines d'intervention des projets en cours d'exécution



Comme on peut le constater sur cette figure, les projets en cours peuvent se classer en deux grandes catégories.

Les projets relatifs à la résilience aux changements climatiques prennent plus d'importance ainsi que la GIRE, la réduction de la pauvreté, l'alimentation en eau potable et le développement local. La seconde catégorie se compose essentiellement des projets de lutte contre la désertification et la gestion des conflits sociaux.

VOLUME 4: PROPOSITIONS D'ACTIVITES A METTRE EN OEUVRE

CHAPITRE 1: IDENTIFICATION DES ACTIVITES-DOUBLONS AU NIVEAU DU PROJET MEKROU

Sur la base des résultats de l'analyse menée ci-dessus, les activités-doublons par rapport aux autres initiatives dans la zone du projet Mékrou ont été identifiées. L'identification de ces activités doublons s'est faite sur la base d'une comparaison. Cette comparaison a comme étalon de mesure les activités du projet Mékrou qui doivent se exécuter bientôt et les objectifs du projet.

Le projet Mékrou vise une meilleure connaissance des potentialités socio-économique de la ressource eau pour la région. Mais son aboutissement passe par la mise en %uvre, la réalisation d'actions et d'activités spécifiques. C'est cette spécificité du projet qui sera sa valeur ajouté à terme. La bonne connaissance de la ressource en eau est garantie par des données solides, fiables et accessibles aux planificateurs et décideurs. En considérant cette hypothèse la détection des activités doublons devient plus aisée

Afin d'éviter des doublons, les activités à mettre en %uvre dans la zone du projet doivent se analyser et se réaliser en fonction des initiatives locales qui sont portées par certains projets ou structures en place.

Le tableau 5 fait la comparaison des activités phares du projet Mékrou avec les initiatives actuellement en cours dans la zone du projet.

Tableau 5: Comparaison des principales activités du projet Mékrou avec les projets en cours

Activités du projet Mékrou	Activités au niveau des projets ou programmes en cours	Traitement proposé : A) Supprimer B) Poursuivre C) Capitaliser D) renforcer	Observations
Évaluation à l'échelle du bassin et résultats	PANGIRE	Option B	En cours d'élaboration
Création d'un modèle du sous bassin	PANGIRE	Option B	En cours d'élaboration
Mise en place d'un système d'alerte rapide entre les trois pays	Inexistant	Option B	
Mise en place d'un plan GIRE	PANGIRE	Option D	Renforcer conformément à aux objectifs fixés

Développement des mesures et des plans d'investissement à l'échelle du bassin de la Mékrou	Inexistant	Option B	A prendre en compte totalement
Collecte de données sur les ressources en eaux pour la Compréhension de l'équilibre hydrique	DGRE	Option D	Système d'information sur l'eau et l'assainissement au Niger en cours d'élaboration
Développement d'un système d'information de bassin collaboratif et interactif, facilement accessible, abordable, pertinent et équitable pour une bonne gouvernance	DGRE	Option D	Lenteur dans le processus et faible niveau de technicité.

Certaines structures ou projets dans la zone Mékrou développent et mettent en %uvre des actions qui peuvent être semblables à celles qui sont définies dans le cadre stratégique du projet. Une analyse comparée des actions du cadre stratégique du projet Mékrou avec celles en cours dans la zone fait ressortir que le projet Mékrou est venu à point nommé. En effet, son domaine d'intervention est innovant et le terrain est quasi vierge. La compétition avec les autres acteurs sera très minime voire inexistante. Le projet pourra travailler en bonne intelligence et en tandem avec les acteurs en présence. Il n'y a pas significativement de doublons nécessitant des suppressions d'activités au niveau du projet Mékrou.

VOLUME 5: GUIDE SUR LA SYNERGIE À METTRE EN PLACE

Ce chapitre concerne la proposition de mise en place d'un guide sur la synergie entre le projet Mékrou et les autres initiatives en cours dans la zone du bassin de manière à développer un environnement favorable à la mise en %uvre du projet en sauvegardant la biodiversité qui s'y développe. Cette synergie sera composée des règles à observer, des méthodologies de collaboration, des actions à entreprendre et autres. Les répertoires des accords de collaboration existants entre les acteurs nationaux exécutant ces projets mettent en exergue les mécanismes de ces différentes synergies.

CHAPITRE 1 : SYNERGIE A METTRE EN PLACE

Les mécanismes de synergies à mettre en place pour une gestion optimale du projet Mékrou, doivent regrouper tous les acteurs dans un cadre de partage et d'échange

de données et d'information. Cette synergie d'actions communes est un véritable atout pour la réussite du projet. La mise en place d'un système de gestion et de promotion des connaissances dans la zone du projet va constituer un espace approprié de partage d'expérience et foisonnement des initiatives locales de développement. C'est un climat de confiance mutuelle qui organise la gestion des connaissances.

Pour une gestion efficiente du projet il faut :

- Instaurer un climat de confiance entre les différents partenaires qui sont sur le terrain et le staff du projet ;
- Communiquer sur le projet ;
- Prendre en compte les acquis existants réalisés par les autres ;
- Identifier toutes les structures qui ont des actions en cours sur le terrain ;
- Faire de sous-traitance ou des accords partis avec des structures actives et pleines de ressources qui %uvrent sur place ;
- Faire de la sous-traitance possible pour des actions dans chaque commune ;
- collaborer avec les ONG et associations pour mettre à profit leurs expériences et réalisations et éviter la duplication ;
- Développer un partenariat gagnant-gagnant dans le cadre de la mise en %uvre de certaines activités avec les autres projets en cours d'exécution.
- Travailler en tandem avec la Direction Générale des Ressources en Eau, la Direction Générale du Génie Rural et la Direction Générale de l'Agriculture.

CHAPITRE 2 : METHODOLOGIE DE COLLABORATION POUR UNE SYNERGIE D'ACTIONS

Le guide de synergie à mettre en place en vue d'une gestion optimale des ressources du projet Mékrou définit la méthodologie de collaboration et les actions à entreprendre.

La collaboration étroite avec des acteurs en place étant une nécessité absolue, il reste maintenant à définir une méthodologie de collaboration en vue d'optimiser les résultats du projet. La première étape doit être la connaissance parfaite des acteurs, ce qui permettra en second lieu d'établir et de dynamiser un lien fonctionnel entre les différents partenaires qui interviendront dans l'exécution du projet.

Un cadre de concertation permanent, regroupant les représentants de ces acteurs doit permettre d'assurer l'opérationnalisation des liens fonctionnel dont l'efficacité repose, sur des relations étroites et qu'il faut entretenir entre les acteurs de l'administration publique, les collectivités locales, les organisations de la société civile et les populations. Tous ces acteurs doivent entretenir également des relations avec la structure de coordination du PNE-Niger et GWP/AO. Ce cadre de concertation participatif doit aussi être un espace technique d'expression sur les objectifs du projet et les préoccupations qui remontent de la base.

CONCLUSION

Cette étude a permis d'aboutir à des résultats importants aussi bien au niveau du diagnostic institutionnel que pour l'inventaire des projets réalisés et en cours dans la zone.

RECOMMANDATIONS

Le projet Mékrou devra contribuer à :

- la mise en place des UGE et des organes locaux de gestion de l'eau;
- des cadres de concertation régionaux, départementaux et communaux du secteur de l'eau;
- au renforcement de la maîtrise d'ouvrage communale (appui technique et institutionnel).

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Etude diagnostic PANGIRE, Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement , décembre 2014;

Evaluation a mi parcours du programme national d'alimentation en eau potable et d'assainissement (PNAEPA, 2011-2015) , Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, juillet 2014 ;

Stratégie d'Hydraulique Pastorale, Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, Juillet 2014 ;

Stratégie opérationnelle de promotion de l'hygiène et de l'assainissement (SOPHAB), Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, juillet 2014;

Rapport final d'évaluation à mi-parcours du PNAEPA 2011. 2015, Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, juin 2014;

Programme National d'Alimentation en Eau Potable et Assainissement (PNAEPA), Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement, décembre en 2011 ;

Les lettres de politique sectorielle de l'hydraulique urbaine, Ministère de l'hydraulique et de l'Environnement, 2011;

Guide des services d'alimentation en eau potable dans le domaine de l'hydraulique rurale au Niger, Edition 2010, Ministère de l'Eau, de l'Environnement et de la lutte Contre la désertification, octobre 2010;

Plan d'Action de Développement durable (PADD) du bassin du Niger, Autorité du bassin du Niger, juillet 2007

Les lettres de politique sectorielle de l'hydraulique rurale, Ministère des ressources en Eau, 2001 ;

Schéma Directeur actualisé de Mise en valeur et de Gestion des ressources en eau, Ministère des ressources en Eau, 2000

ANNEXES

ANNEXE 1: TERMES DE REFERENCE DE LA MISSION

**PROJET « EAU AU SERVICE DE LA CROISSANCE ET DE LA LUTTE
CONTRE LA PAUVRETE DANS LE BASSIN TRANSFRONTALIER DE LA
MEKROU »**

**Termes de Référence pour le Diagnostic institutionnel participatif avec
consultation de tous les acteurs principaux couplé avec inventaire des
projets exécutés ou en cours d'exécution dans la zone du Projet Mékrou et
atelier de restitution au Niger**

1. Contexte

Le Partenariat Mondial de l'Eau (GWP) est un réseau international indépendant œuvrant à la promotion de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau.

LA MISSION DU PARTENARIAT MONDIAL DE L'EAU EST D'APPUYER LES PAYS DANS LE DEVELOPPEMENT ET LA GESTION DURABLE DE LEURS RESSOURCES EN EAU.

Cette mission reconnaît que les plus grands objectifs de développement dans l'élimination de la pauvreté, l'amélioration du bien-être social, la croissance économique et la protection des ressources naturelles ne sauront être réalisés si les ressources en eau ne sont pas utilisées de manière durable. Le GWP fait la promotion de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau. Tandis que le GWP est un réseau ouvert et comprend des membres de toutes les régions du monde, le programme du GWP se destine d'appuyer les efforts entrepris par les pays en développement et les pays en transition pour l'amélioration de la gestion de leurs ressources en eau.

Le Partenariat Régional de l'Eau de l'Afrique de l'Ouest (GWP/AO) est l'organe régional du GWP en Afrique de l'Ouest.

Objectifs du GWP/ao

Le travail du GWP/AO est associé aux objectifs globaux du GWP en mettant l'accent sur l'appui à la mise en œuvre des pratiques de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) dans la région. Le GWP/AO devra être vu comme un service technique et professionnel indépendant, complémentaire aux structures régionales existantes et à toutes les parties prenantes œuvrant activement à la mise en œuvre de la GIRE dans la région Ouest africaine. Celles-ci pourraient comprendre les gouvernements, les Organisations Non Gouvernementales (ONG), Organisations Communautaires de Base (OCB), les universités, le secteur privé, etc.

Les objectifs spécifiques du GWP/AO sont de :

- Développer des approches conceptuelles pour la mise en œuvre opérationnelle des principes de Dublin Rio en Afrique de l'Ouest, en s'inspirant de l'expérience internationale naissante et en adaptant les options aux réalités des pays de la région ;
- Améliorer l'échange d'expérience par le travail en réseau de l'expertise dans la région de même que l'établissement de contacts avec d'autres régions et l'expertise internationale ;
- Faciliter la mise à disposition de l'aide stratégique en GIRE dans la région aux niveaux régional, national et local. Cette aide pourra inclure l'identification des besoins et de l'expertise existante dans le secteur de l'eau de même que les insuffisances à combler par les prestataires de service compétents.

OBJECTIFS DU PROJET MEKROU

L'objectif global de ce projet est de soutenir une croissance économique verte et la réduction de la pauvreté au Burkina Faso, au Bénin et au Niger, à travers la gestion de l'eau dans des zones en développement.

Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants:

1. la mise en place du Cadre de coopération sur l'eau pour la croissance et la planification à long terme dans le bassin transfrontalier du Mékrou ;
2. l'élaboration d'une stratégie intégrée de gestion des ressources en eau pour la croissance verte dans le bassin de la rivière Mékrou (eau et sécurité alimentaire, développement urbain et rural approprié et conservation de l'environnement, pour répondre aux défis liés au changement climatique) et la promotion des investissements dans le secteur de l'eau.

DISPOSITION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET MEKROU

Le GWP / AO a développé son programme de travail 2014 - 2016 dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie 2014-2019 du GWP, et aussi un certain nombre de projets destinés à être mis en œuvre dans la sous région ouest africaine.

La Commission Européenne a généreusement financé le projet intitulé « L'eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin hydrographique transfrontalier de la Mékrou » (Burkina Faso, Bénin et Niger).

Le mécanisme global de coordination est contenu dans le rapport de l'atelier de lancement du projet.

Le dispositif suivant est mis en place pour la gestion de projet :

- **L'Unité de Projet** basée au bureau du GWP Afrique de l'Ouest à Ouagadougou. L'unité de projet est en relation permanente avec l'Autorité du Bassin du Niger (ABN). Cette Unité de Projet comprend un Chargé de Projet à temps plein et un Assistant en Finance et Administration, et travaille sous la supervision du Secrétaire Exécutif du GWP Afrique de l'Ouest. Dans le cadre des missions de supervision, le Chargé de Projet et son Assistant auront à faire régulièrement des tournées d'inspection, de supervision et de suivi sur les différents sites du projet où une prestation est en cours d'exécution. Elle assure également la communication avec et entre tous les acteurs impliqués dans le projet.
- **Appui au projet.** Le GWPO à Stockholm est le signataire de l'accord entre le GWP et l'UE. Il assume la responsabilité contractuelle, la supervision d'ensemble, la surveillance financière, le contrôle qualité et le support technique auprès du bureau du GWP Afrique de l'Ouest et des autres PNE en fonction des besoins.

- **Communication projet.** Le GWP assure tant au niveau global qu'au niveau national une communication régulière avec les principaux partenaires, les responsables du Centre Commun des Recherches (CCR) et de l'UE à Bruxelles et dans leurs pays respectifs, de préférence selon une fréquence trimestrielle pendant la première année.

OBJECTIFS DE LA MISSION

Les présents Termes de Référence portent sur les modalités de mise en œuvre de l'activité 'Diagnostic institutionnel participatif avec consultation de tous les acteurs principaux' couplé avec 'l'Inventaire des différents Projets exécutés ou en cours d'exécution, avec synthèse des activités, résultats obtenus ou à obtenir et outils mis en place ou à concevoir au niveau de chaque pays' et atelier de restitution au Niger'.

Les TdRs se basent sur les documents du projet à savoir " Water for growth and poverty reduction in the Mekrou transboundary river basin version du 16 octobre 2013" et sa version française « L'eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin hydrographique transfrontalier de la Mékrou » (Burkina Faso, Bénin et Niger) ainsi que le rapport de l'atelier de lancement qui a eu lieu à Ouagadougou du 18 au 20 mars 2014.

5.1 Objectif général:

L'objectif général de la présente étude consiste à : i) conduire l'étude portant le « "Diagnostic institutionnel participatif avec consultation de tous les acteurs principaux" couplée avec " l'inventaire de tous les projets exécutés (si possible depuis 1983) ou en cours d'exécution dans la zone du Projet Mékrou au Niger" ; ii) rechercher une synergie entre les différents acteurs de toutes ces initiatives afin de s'assurer d'un développement harmonieux et durable du bassin de la Mékrou dans un esprit transfrontalier et atelier de restitution au niveau du Niger »..

- Au cours de la recherche, les thématiques suivantes doivent être explorées : Gestion Intégrée des Ressources en Eau ;
- Amélioration des connaissances sur la ressource en eau ;
- Energie ;
- Agriculture ;
- Risques ;
- Biodiversité du parc W;
- Climat ;
- Erosion et dégradation des sols ;
- Conseil agro-météorologique ;
- Essais participatifs de réduction de la pauvreté.

5.2 Objectifs spécifiques

L'objectif spécifique de la présente étude consiste à :

- i) Pour le diagnostic institutionnel participatif :

- Faire le recensement exhaustif de toutes les structures nationales étatiques ou de la société civile (centrales, déconcentrées et décentralisées) dont les attributions font d'elles des acteurs du processus de planification des objectifs, d'exécution des actions de développement, de préservation des ressources naturelles pour la sécurité alimentaire, le développement urbain et rural dans l'aire géographique du projet Mékrou ;
- Elaborer le répertoire ainsi qu'une analyse fine des attributions, rôles, organisation, responsabilités et fonctionnement de chacune de ses structures sus-recensées dont l'action peut avoir des impacts sur le projet Mékrou ;
- Faire le bilan de la situation actuelle (attributions, moyens, organisation,) en faisant ressortir les outils (législatifs et réglementaires) de chaque structure impliquée dans le projet Mékrou avec une proposition d'un mécanisme ou d'une plate-forme de gestion du projet au niveau pays et d'une et/ou des structures pouvant abriter les différents centres d'alerte, d'information, de contrôle et autres prévus dans le document du projet selon leurs attributions spécifiques ;
- Faire l'évaluation participative des mécanismes existants de dialogue et de coordination de la politique du secteur de l'eau aux niveaux local, national ou transfrontalier, avec la participation des usagers de manière transversale au secteur et prenant en compte les dimensions amont/aval ;
- Faire le diagnostic institutionnel participatif sur les aspects institutionnels et légaux, à travers des consultations nationales dans chaque pays, pour le développement et l'exécution du projet. Cette analyse comprendra l'examen des rôles et des responsabilités de tous les acteurs impliqués dans les processus de planification et d'exécution.

i) En ce qui concerne les inventaires des projets exécutés ou en cours d'exécution :

- donner les informations générales sur le projet à savoir l'intitulé du projet, sa source de financement, son année d'exécution, qui l'a exécuté c'est-à-dire le Maître d'ouvrage, le Maître d'œuvre (conformément à la fiche qui est ci-jointe);
- Indiquer ses objectifs global et spécifiques ;
- faire l'inventaire des activités voir tâches ou sous-activités exécutées ou en cours d'exécution ;
- donner les informations sur l'aire géographique dudit projet ;
- indiquer les résultats atteints ou à atteindre, les livrables attendus ou disponibles ; les indicateurs ; les outils mis en place ou à mettre en place et éventuellement les questions transversales traitées ou en cours de traitement par ledit projet.
- répertorier les accords de collaboration existants entre les acteurs nationaux ;
- répertorier les mécanismes des différentes synergies entre les initiatives en cours dans la zone.
- analyser les rapports issus des différents projets exécutés dans le secteur de l'eau (si possible depuis 1983) au Bénin dans la zone du projet de la Mékrou;
- identifier les activités-doublons prévus dans le projet Mékrou ;
- exploiter les données des projets exécutés ou en cours d'exécution par les institutions régionales ;

- proposer de les supprimer ou les réaménager voire les reformuler, mais s'assurer de leur compatibilité avec les objectifs du projet ;
- proposer un guide sur la synergie à mettre en place en vue d'une gestion optimale des ressources mises en œuvre dans le cadre du projet Mékrou ;
- remplir par projet la fiche signalétique ci-jointe en annexe.

Les aspects sur la santé, le genre, la gouvernance, la transparence, les droits de l'homme et la prévention des conflits devront être une préoccupation permanente dans le cadre de cette mission.

5.3 Mandats du Consultant

Pour ce qui est du Diagnostic participatif institutionnel, le Consultant fera usage de son savoir-faire pour l'atteinte des objectifs spécifiques sus-énumérés.

Quant aux Inventaires des projets exécutés ou en cours d'exécution, le mandat du consultant porte sur les principaux points suivants :

Analyse des rapports issus de l'inventaire des projets exécutés ou en cours d'exécution (si possible depuis 1983) dans la zone du Projet Mékrou au Niger

Sur la base d'un examen des rapports pays relatifs aux différents projets exécutés ou en cours d'exécution et tenant compte éventuellement en cas de besoin des différents diagnostics et études réalisés par le projet Mékrou et/ou entreprises dans d'autres cadres, le consultant fera une analyse critique desdits rapports.

Il fera usage de ses propres connaissances pour améliorer la conduite de la présente mission.

Identification des activités-doublons au niveau du projet Mékrou

Sur la base des résultats de l'analyse menée ci-dessus, le consultant mettra en évidence les activités-doublons au niveau du projet Mékrou par rapport aux autres initiatives dans la zone du projet. Après avoir justifié leur existence en activité-doublon pour l'atteinte des résultats, il peut proposer de les supprimer ou s'il juge opportun, leur réaménagement ou leur reformulation.

Guide sur la synergie à mettre en place

Sur la base de la situation des analyses ci-dessus, le consultant proposera un guide sur la synergie à mettre en place entre le projet Mékrou et les autres initiatives en cours dans la zone du bassin de manière à développer un environnement favorable à la mise en œuvre du projet en sauvegardant la biodiversité qui s'y développe. Cette synergie sera composée des règles à observer, des méthodologies de collaboration, des actions à entreprendre et autres. Si possible, il sera fait dans ce guide les répertoires des accords de collaboration existants entre les acteurs nationaux exécutant ces projet en mettant en exergue les mécanismes de ces différentes synergies ;

RESULTAT ATTENDU DE LA MISSION

Le principal résultat attendu de l'exécution de la présente activité est « Le rapport de l'atelier de restitution des travaux issus de la mise en œuvre de l'activité " « "Diagnostic institutionnel participatif avec consultation de tous les acteurs principaux au Niger" couplée avec " l'inventaire de tous les projets exécutés (si possible depuis 1983) ou en cours d'exécution dans la zone du Projet Mékrou au Niger" et atelier de restitution au Niger est transmis au PNE-NIGER ».

Le rapport de l'étude est un document qui doit comporter tous les éléments sus-indiqués dans l'objectif de la présente étude. Il doit être structuré comme suit :

- Volume 1 : le recensement exhaustif de toutes les structures nationales étatiques ou de la société civile (centrales, déconcentrées et décentralisées) dont les attributions font d'elles des acteurs du processus de planification des objectifs, d'exécution des actions de développement, de préservation des ressources naturelles pour la sécurité alimentaire, le développement urbain et rural dans l'aire géographique du projet Mékrou ;

Ce volume comprendra également le répertoire ainsi qu'une analyse fine des attributions, rôles, organisation, responsabilités et fonctionnement de chacune de ses structures sus-recensées dont l'action peut avoir des impacts sur le projet Mékrou ;

- Volume 2 : le bilan de la situation actuelle (attributions, moyens, organisation,) en faisant ressortir les outils (législatifs et réglementaires) de chaque structure impliquée dans le projet Mékrou avec une proposition d'un mécanisme ou d'une plate-forme de gestion du projet au niveau pays et d'une et/ou des structures pouvant abriter les différents centres d'alerte, d'information, de contrôle et autres prévus dans le document du projet selon leurs attributions spécifiques ;

Ce volume comprendra également l'évaluation participative des mécanismes existants de dialogue et de coordination de la politique du secteur de l'eau aux niveaux local, national ou transfrontalier, avec la participation des usagers de manière transversale au secteur et prenant en compte les dimensions amont/aval ;

Egalement sera développé dans ce volume le diagnostic institutionnel participatif sur les aspects institutionnels et légaux, à travers des consultations nationales dans chaque pays, pour le développement et l'exécution du projet. Cette analyse comprendra l'examen des rôles et des responsabilités de tous les acteurs impliqués dans les processus de planification et d'exécution.

- Volume 3 : Identification des activités-doublons au niveau du projet Mékrou et les autres projets;
- Volume 4 : Proposition d'annulation des activités-doublons au niveau du projet Mékrou ou de leur réaménagement voire leur suppression ;
- Volume 5 : Guide sur la synergie à mettre en place en vue d'une gestion optimale des ressources du projet Mékrou.

Livrables Attendus De La Mission

Les principaux livrables attendus de l'exécution de la présente activité est « Le rapport du Diagnostic institutionnel participatif avec consultation de tous les acteurs principaux et atelier de restitution au Niger» couplée avec " l'inventaire de tous les projets exécutés (si possible depuis 1983) ou en cours d'exécution dans la zone du Projet Mékrou au Niger" et atelier de restitution au Niger est transmis au PNE-NIGER».

Il est structuré en cinq (05) volumes comme il suit :

- Volume 1 : le recensement exhaustif de toutes les structures nationales étatiques ou de la société civile (centrales, déconcentrées et décentralisées) dont les attributions font d'elles des acteurs du processus de planification des objectifs, d'exécution des actions de développement, de préservation des ressources naturelles pour la sécurité alimentaire, le développement urbain et rural dans l'aire géographique du projet Mékrou ;

Ce volume comprendra également le répertoire ainsi qu'une analyse fine des attributions, rôles, organisation, responsabilités et fonctionnement de chacune de ses structures sus-recensées dont l'action peut avoir des impacts sur le projet Mékrou ;

- Volume 2 : le bilan de la situation actuelle (attributions, moyens, organisation,) en faisant ressortir les outils (législatifs et réglementaires) de chaque structure impliquée dans le projet Mékrou avec une proposition d'un mécanisme ou d'une plate-forme de gestion du projet au niveau pays et d'une et/ou des structures pouvant abriter les différents centres d'alerte, d'information, de contrôle et autres prévus dans le document du projet selon leurs attributions spécifiques ;

Ce volume comprendra également l'évaluation participative des mécanismes existants de dialogue et de coordination de la politique du secteur de l'eau aux niveaux local, national ou transfrontalier, avec la participation des usagers de manière transversale au secteur et prenant en compte les dimensions amont/aval ;

Egalement sera développé dans ce volume le diagnostic institutionnel participatif sur les aspects institutionnels et légaux, à travers des consultations nationales dans chaque pays, pour le développement et l'exécution du projet. Cette analyse comprendra l'examen des rôles et des responsabilités de tous les acteurs impliqués dans les processus de planification et d'exécution.

- Volume 3 : Identification des activités-doublons au niveau du projet Mékrou et les autres projets;
- Volume 4 : Proposition d'annulation des activités-doublons au niveau du projet Mékrou ou de leur réaménagement voire leur suppression ;
- Volume 5 : Guide sur la synergie à mettre en place en vue d'une gestion optimale des ressources du projet Mékrou.

Le rapport provisoire sera validé au cours d'un atelier organisé par le PNE-NIGER. Suite à cette étape, le Consultant élaborera la version définitive du rapport qui devra prendre en compte les remarques pertinentes et recommandations découlant des différentes consultations de ces acteurs.

Le rapport final de l'étude composée des deux (02) volumes seront remis sur support papier et sous forme de fichier électronique sur CD-ROM en un (01) exemplaire.

Composition De L'équipe Du Consultant

Le Consultant doit avoir un Chef de mission dont le profil est le suivant :

Un Chef de mission : spécialiste en développement organisationnel et développement institutionnel, ayant le niveau Bac +5 et une expérience avérée dans l'élaboration de plan et/ou de schéma de développement des ressources humaines. Il doit justifier d'au moins 10 ans d'expérience acquise au plan national ou international. Il doit justifier des expériences en gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et en évaluation des performances et compétences d'une institution chargée des missions de service public.

Il doit également avoir de très bonnes connaissances des enjeux du secteur de l'eau et de l'approche GIRE, une bonne connaissance des compétences dévolues ou transférables aux collectivités décentralisées au Niger et une forte capacité de synthèse et de rédaction. Une expérience en matière gestion institutionnelle du secteur de l'eau sera considérée comme un atout.

Le Chef de mission peut se faire assister d'un expert en Gestion Intégrée des Ressources en Eau dont le profil est le suivant :

- **Un expert en Gestion Intégrée des ressources en Eau** : Ingénieur niveau BAC+5 en hydraulique, génie rural, aménagement, ressources naturelles ou tout autre domaine connexe, spécialiste des problématiques du secteur de l'eau et plus particulièrement des questions GIRE. Il doit justifier d'au moins 10 ans d'expérience acquise au plan national ou international et avoir une bonne connaissance des institutions chargées des missions de service public dans le domaine de l'eau.

Le Consultant peut en outre s'adjoindre d'autres compétences dont il argumentera la présence dans son équipe.

DEMARCHE/MODALITES DE L'EXECUTION DE LA MISSION

Le Consultant travaillera en étroite relation avec l'équipe du PNE-NIGER à qui il rendra régulièrement compte de l'avancement de l'étude. Il devra consulter les structures impliquées dans le Projet Mékrou et concernées par l'étude. Il devra en outre s'appuyer sur :

- une consultation documentaire : i) étude des documents du projet Mékrou ; ii) Rapport de l'atelier de lancement du projet Mékrou ; iii) étude éventuelle des résultats des études précédentes, des orientations politiques proposées dans le cadre de la planification et de la mise en œuvre de la GIRE au Niger ; etc... ;
- des rencontres éventuellement avec, les Ministères en charge de l'Eau, de l'Environnement, de l'Agriculture et de la météorologie ; les structures centrales et déconcentrées de la Direction en charge de l'Eau, de l'Agriculture, de l'Environnement et de la météorologie, de leurs services déconcentrées, des structures décentralisées impliquées dans le projet Mékrou ;
- des rencontres éventuellement avec les principaux partenaires techniques et financiers et les institutions nationales/régionales intervenant dans le secteur de l'eau, y compris les ONG finançant des projets ;

- des rencontres éventuellement avec les acteurs de ces projets.

Le Consultant peut solliciter en cas de besoin l'appui de l'équipe du PNE-NIGER pour la conduite de ladite mission.

DUREE ET DEROULEMENT DE LA MISSION

L'étude devra être réalisée dans un délai total de vingt (25) jours ouvrés y compris la préparation et l'organisation et la tenue de l'atelier de validation du rapport avec la réalisation d'un rapport provisoire et d'un rapport final. Le Consultant sera chargé de faire la modération au cours de l'atelier de validation.

Toutefois, cette estimation ne comprend pas les délais de réaction et validation par le PNE-NIGER. Le consultant présentera un chronogramme en annexe qui illustrera l'enchaînement dans le temps des différentes étapes de la mission.

MOYENS MATERIELS A METTRE EN ŒUVRE

Le Consultant assurera la prise en charge des frais de subsistance et de déplacement de son personnel en ville et sur le terrain, et de tout autre moyen d'équipement et de fonctionnement qu'il jugera utile à la réalisation de l'étude.

A cette fin, le Consultant devra disposer des moyens de déplacement nécessaires à la bonne exécution du projet. Il prendra en charge tous les frais de fonctionnement de ces véhicules (carburant, entretien, chauffeur, assurances, etc.).

SUIVI DE LA PRESENTE MISSION

La supervision de l'étude sera assurée par le PNE-NIGER.

Rôle du PNE-NIGER

Le PNE-NIGER est le commanditaire de la présente étude. A ce titre il est l'interlocuteur et le superviseur du Consultant. Mais, il délègue ses pouvoirs au Chargé de Programme dont le cahier de charges est le suivant :

- ✓ Orienter en cas de besoin le Consultant sur le travail à faire et superviser la conduite de ladite mission ;
- ✓ Appuyer le Consultant si nécessaire (mise à disposition de documents référentiels, échanges/discussions réguliers avec le Consultant, etc.).
- ✓ Organiser les réunions de discussions/d'échanges sur divers sujets (collecte et validation des données nécessaires, etc.).
- ✓ Participer si nécessaire aux réunions/ateliers de validation des éléments organisés par le Consultant.
- ✓ Réceptionner le rapport provisoire du Consultant;
- ✓ Transmettre au Consultant les commentaires et observations sur les rapports provisoires ;
- ✓ Organiser la validation des différents rapports soumis au PNE-NIGER par le Consultant ;
- ✓ Transmettre et diffuser les rapports au niveau des acteurs impliqués dans la gestion du Projet Mékrou ;
- ✓ Organiser les réunions avec le Chargé du Projet Mékrou basé au GWP/AO ;

- ✓ vérifier la conformité de la facturation du Consultant conformément aux modalités de paiement définies par les documents de base du présent projet ;

DEPOT DES OFFRES

Le poste est basé à Niamey, Niger mais le travail pourra nécessiter des voyages sur le terrain dans la zone du Projet Mékrou sur le territoire nigérien.

Seules les personnes morales ou physiques ayant les qualifications et expériences en rapport avec cette étude doivent postuler, et les candidatures féminines sont particulièrement encouragées.

Le dossier de candidature doit comporter : i) une lettre de candidature adressée au PNE-Niger en ayant soin de marquer clairement le titre de l'appel à candidature ; ii) un ou les curriculum vitae détaillés de (ou des) l'expert (s) avec les noms, coordonnées de trois personnes de référence ; iii) les copies légalisées des diplômes obtenus ; iv) la méthodologie pour l'exécution de l'étude; v) l'offre financière pour la consultance ; vi) le chronogramme détaillé ; vii) la liste des moyens logistiques. Ce dossier doit être envoyé par courrier électronique au Secrétariat Permanent du PNE-NIGER (sppneniger@yahoo.fr), au plus tard le Vendredi 18 juillet 2014 à 17 heures précises ou au Secrétariat de la Direction Générale des Ressources en Eau au Ministère de l'hydraulique et de l'Assainissement, à la même heure..

Seul le candidat ou la structure sélectionné sera contacté..

13. CONTACT

Les renseignements complémentaires sur les présents termes de référence pourront être obtenus à l'adresse suivante :

M. Abdou Hassane, Secrétaire permanent du PNE – NIGER, Tel : 97 03 96 13/ 90 61 18 04 Email : sppneniger@yahoo.fr ; pneniger@yahoo.fr

ANNEXE 2 : FICHES SIGNALÉTIQUES DE PROJET

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET N°1	
Intitulé du projet	Programme d'hydraulique villageoise et pastorale dans la région de Dosso
Type de projet	Hydraulique
Maître d'ouvrage	Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement
Maître d'œuvre	Services Techniques Déconcentrés
Agence d'exécution	CTB
Coordination	Unité de Gestion du Projet
Bailleurs de fonds	Coopération Technique Belge
Zone d'intervention	Région de Dosso dont 9 communes de Gaya
Coût estimé	5 212 935 000 FCFA
Durée	2006 -2011
Date de démarrage	2006
Date probable de fin/ou date de fin	2011
Objectif global du projet	Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables de la région de Dosso en appuyant le gouvernement du Niger dans la mise en œuvre de son programme hydraulique
Objectifs spécifiques du projet	<ul style="list-style-type: none"> - 30 puits cimentés et réhabilitation de 20, - 60 PMH et réhabilitation de 45 - 30 mini adductions d'eau potable et réhabilitation de 10
Composantes du projet	
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des compétences techniques et de gestion des acteurs locaux - Réalisation de 3200 latrines - Réalisation de 3200 latrines
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	Realisation : 100%
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET N°2	
Intitulé du projet	Projet sectoriel eau
Type de projet	Alimentation en Eau Potable et Assainissement
Maître d'ouvrage	MHA
Maître d'œuvre	
Agence d'exécution	SPEN
Coordination	Unité de Coordination du Projet
Bailleurs de fonds	Banque Mondiale
Zone d'intervention	Région de Dosso dont 9 communes de Gaya
Coût estimé	36 927 280 000 FCFA
Durée	2001-2006 (prolongation 2009)
Date de démarrage	2006
Date probable de fin/ou date de fin	2009
Objectif global du projet	
Objectifs spécifiques du projet	
Composantes du projet	
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	Réalisation : 100%
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET N°3	
Intitulé du projet	Projet Inversion des Tendances à la Dégradation des Terres et Eaux dans le Bassin du Niger
Type de projet	
Maître d'ouvrage	
Maître d'œuvre	-
Agences d'exécution	
Coordination	
Bailleurs de fonds	Banque Mondiale PNUD
Zone d'intervention	Partie active de la portion nigérienne du bassin du fleuve Niger : Tillabéri, CUN, Dosso
Coût estimé	650 500 000 FCFA
Durée	2005 - 2010
Date de démarrage	2005
Date probable de fin/ou date de fin	2010
Objectif global du projet	
Objectifs spécifiques du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de capacité et sensibilisation de la population - Gestion des données et des connaissances Programme de projets pilotes de démonstration et Programme de micro subventions
Composantes du projet	
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	Réalisation : 100%
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET N°4	
Intitulé du projet	Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire
Type de projet	
Maître d'ouvrage	BADEA
Maître d'œuvre	Services Techniques Déconcentrés
Agences d'exécution	Ministère de l'Agriculture
Coordination	
Bailleurs de fonds	BADEA
Zone d'intervention	Régions de Dosso et Tillabéri
Coût estimé	2 800 000 000 FCFA
Durée	2003 - 2009
Date de démarrage	2003
Date probable de fin/ou date de fin	2009
Objectif global du projet	- Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire au Niger
Objectifs spécifiques du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Ouvrages structurants - Aménagements terminaux - Ouvrages et mesures de protection - Mise en valeur - Infrastructures sociales
Composantes du projet	
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET N°5	
Intitulé du projet	Projet de Lutte contre l'Insécurité Alimentaire par le Développement de l'Irrigation dans la région de Tillabéri
Type de projet	
Maître d'ouvrage	Ministère de l'Agriculture
Maître d'œuvre	Services techniques déconcentrés
Agences d'exécution	CTB
Coordination	
Bailleurs de fonds	Coopération Technique Belge
Zone d'intervention	Région de Tillabéri, Départements de Kollo et Say
Coût estimé	2 623 828 000 FCFA
Durée	2008 –2012
Date de démarrage	2008
Date probable de fin/ou date de fin	2012
Objectif global du projet	Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire au Niger
Objectifs spécifiques du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Appui aux groupements de producteurs pour une plus grande gestion des ressources naturelles - Appui à la mise en valeur de périmètres irrigués, la commercialisation, la valorisation des productions et le renforcement des capacités des organisations paysannes et professionnelles - Soutien financier aux activités productives - Renforcement des capacités techniques et institutionnelles des structures décentralisées de l'Etat
Composantes du projet	
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	<ul style="list-style-type: none"> - La maîtrise de l'eau est améliorée au niveau des bassins de production de la région de Tillabéri - Des Organisations Paysannes sont formées, encadrées et financées à travers les IMF. - Les productions horticoles alimentaires sont améliorées, transformées, valorisées et commercialisées.
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en seul bloc	
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET N°6	
Intitulé du projet	Projet Dosso Ma Za'ada "Appui au développement territorial dans le département de Dosso"
Type de projet	Développement communautaire
Maître d'ouvrage	
Maître d'œuvre	
Agences d'exécution	
Coordination	
Bailleurs de fonds	Coopération Luxembourgeoise
Zone d'intervention	Dosso (département, 11 communes)
Coût estimé	5 848 024 580 FCFA
Durée	2005-2009
Date de démarrage	2005
Date probable de fin/ou date de fin	2009
Objectif global du projet	
Objectifs spécifiques du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Les communes ont construit et adopté leur plan de développements communaux dans une logique d'intégration départementale - Les communes du département sont désenclavées et elles ont renforcées leurs infrastructures socio-économiques - L'accès des ruraux aux opportunités de développement et les capacités d'initiatives et d'intervention des acteurs locaux (services techniques, OP, ONG, société civile, GIE...) sont renforcés - Les infrastructures socio-économiques et les ressources naturelles sont gérées durablement aux niveaux local, communal et supra-communal
Composantes du projet	
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en seul bloc	
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET N°7	
Intitulé du projet	Direction des Mesures Anti Erosives
Type de projet	Environnement
Maître d'ouvrage	
Maître d'œuvre	
Agences d'exécution	Ministère en charge de l'Environnement
Coordination	
Bailleurs de fonds	KFW
Zone d'intervention	Région de Tillabéri
Coût estimé	1 836 679 600 FCFA
Durée	03/08 à 07/2010
Date de démarrage	03/08
Date probable de fin/ou date de fin	07/2010
Objectif global du projet	
Objectifs spécifiques du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Protection des ressources naturelles - Protection de l'environnement - Formations
Composantes du projet	
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET N°8	
Intitulé du projet	Projet de Développement des Ressources en Eau et de Gestion Durable des Ecosystèmes dans le Bassin du Niger
Type de projet	Agriculture
Maître d'ouvrage	Ministère en charge de l'agriculture
Maître d'œuvre	Services Techniques Déconcentrés
Agences d'exécution	ABN
Coordination	
Bailleurs de fonds	Banque Mondiale
Zone d'intervention	Dosso -Tillabéri
Coût estimé	6 860 000 000
Durée	2007-2012
Date de démarrage	2007
Date probable de fin/ou date de fin	2014
Objectif global du projet	Améliorer la coordination régionale, la mise en valeur et la gestion durable des ressources en eau dans le bassin du Niger
Objectifs spécifiques du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure coordination entre les institutions chargées de la gestion et de la mise en valeur régionales des ressources en eau dans le bassin du Niger - Amélioration des opérations de rénovation des centrales hydroélectriques dans les zones ciblées - Amélioration de l'agriculture irriguée dans les zones ciblées - Amélioration de la gestion du bassin versant dans les zones ciblées
Composantes du projet	
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en seul bloc	
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET N°9	
Intitulé du projet	Projet de Renforcement des Moyens de Protection des Végétaux et des Denrées Stockées dans la Région du Liptako-Gourma
Type de projet	Agricole
Maître d'ouvrage	BADEA
Maître d'œuvre	Services Techniques Déconcentrés
Agences d'exécution	Ministère de l'Agriculture
Coordination	
Bailleurs de fonds	BADEA
Zone d'intervention	Régions de Dosso, Tillabéri et la CUN
Coût estimé	1 328 510 000 FCFA
Durée	2007-2012
Date de démarrage	2007
Date probable de fin/ou date de fin	2012
Objectif global du projet	Renforcer les moyens de protection des végétaux et des denrées stockées
Objectifs spécifiques du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du réseau de surveillance et de signalisation - Renforcement des moyens de prospection et de lutte - Amélioration de l'utilisation des pesticides et la gestion intégrée - Renforcement des capacités des ressources humaines - Appui institutionnel
Composantes du projet	
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en seul bloc	
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET N°10	
Intitulé du projet	Projet de Valorisation des Eaux dans les Régions de Dosso et de Tillabéri
Type de projet	Agricole
Maître d'ouvrage	Ministère de l'Agriculture
Maître d'œuvre	Services Techniques Déconcentrés, Antennes régionales, DGGR
Agences d'exécution	Comité de Gestion du Projet
Coordination	
Bailleurs de fonds	BAD
Zone d'intervention	Régions de Dosso, Tillabéri
Coût estimé	10 950 979 000 FCFA
Durée	2005-2011
Date de démarrage	2005
Date probable de fin/ou date de fin	2011
Objectif global du projet	Contribuer à rendre les populations des régions de Dosso et de Tillabéri moins vulnérables aux crises alimentaires.
Objectifs spécifiques du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement hydro-agricole - Aménagement pastoraux - Infrastructures collectives d'appoint - Récupération des terres et aménagements antiérosifs - Actions d'agroforesteries - Vulgarisation agricole - Renforcement des capacités
Composantes du projet	
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en seul bloc	
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET N°11	
Intitulé du projet	Programme de Lutte Contre l'Ensamblage dans le Bassin du Niger
Type de projet	Environnement
Maître d'ouvrage	Ministère en charge de l'environnement
Maître d'œuvre	
Agences d'exécution	
Coordination	
Bailleurs de fonds	BAD
Zone d'intervention	Régions de Tillabéri et de Niamey
Coût estimé	5 236 902 000 FCFA
Durée	2005-2010
Date de démarrage	2005
Date probable de fin/ou date de fin	2010
Objectif global du projet	
Objectifs spécifiques du projet	- Aménagements antiérosifs Renforcement des capacités
Composantes du projet	
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET N°12	
Intitulé du projet	Développement local et conservation de la nature dans le cadre du processus de soutien à la NEPAD
Type de projet	
Maître d'ouvrage	
Maître d'œuvre	
Agences d'exécution	
Coordination	
Bailleurs de fonds	M.A.E. IT
Zone d'intervention	Périphéries parc W
Coût estimé	672 224 736 FCFA
Durée	2008-2010
Date de démarrage	2008
Date probable de fin/ou date de fin	2010
Objectif global du projet	
Objectifs spécifiques du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Appui écotourisme - Education environnementale - Appui décentralisation - Elevage et transhumance
Composantes du projet	
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET N°13	
Intitulé du projet	Renforcer l'efficacité et catalyser la durabilité du système des aires protégées du W-Arly-Pendjari
Type de projet	Environnement
Maître d'ouvrage	Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement
Maître d'œuvre	Services Techniques Déconcentrés
Agences d'exécution	PNUD
Coordination	
Bailleurs de fonds	FEM
Zone d'intervention	Régional (Niger, Benin, Burkina Faso)
Coût estimé	2 577 370 500 FCFA
Durée	2008-2011
Date de démarrage	2008
Date probable de fin/ou date de fin	2011
Objectif global du projet	Contribuer à la conservation de la biodiversité et des services éco systémiques pour un développement durable en Afrique de l'Ouest
Objectifs spécifiques du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Communautés impliquées autour du complexe WAP - Gestion des APs au niveau national - Mécanisme de coordination régionale - Apprentissage , feedback, adaptatif et suivi évaluation
Composantes du projet	
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en seul bloc	
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET N°14	
Intitulé du projet	Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente Interventions dans les aires protégées
Type de projet	Environnement
Maître d'ouvrage	Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement
Maître d'œuvre	Services Techniques Déconcentrés
Agences d'exécution	PNUD
Coordination	
Bailleurs de fonds	PNUD, FED, ETAT
Zone d'intervention	Regional (Niger, Benin, Burkina Faso)
Coût estimé	700 000 000FCFA
Durée	2012-2014
Date de démarrage	2012
Date probable de fin/ou date de fin	2014
Objectif global du projet	Conservation et utilisation durable de la biodiversité dans le Complexe WAP
Objectifs spécifiques du projet	Renforcer durablement la conservation des écosystèmes du Complexe WAP (W, Pendjari, Arly) dans une perspective régionale et avec optimisation des bénéfices pour la population riveraine
Composantes du projet	
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET N°15	
Intitulé du projet	Programme « Kandadji » de Régénération des Ecosystèmes et de Mise en valeur de la Vallée du Niger
Type de projet	Tillabéri, Niamey, Dosso.
Maître d'ouvrage	Présidence
Maître d'œuvre	Haut Commissariat au Barrage de Kandadji
Agences d'exécution	Unité de gestion du Barrage
Coordination	Haut Commissariat au Barrage de Kandadji
Bailleurs de fonds	Plusieurs partenaires (BID, FAD, BAD, etc.)
Zone d'intervention	Vallée du Niger
Coût estimé	138 370 780 000
Durée	6 ans
Date de démarrage	15/12/2008
Date probable de fin/ou date de fin	31/12/2014
Objectif global du projet	Contribution à la réduction de la pauvreté au Niger
Objectifs spécifiques du projet	Assurer la régénération des écosystèmes fluviaux et augmenter les productions agricoles, animales et d'énergie
Composantes du projet	
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en seul bloc	
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	Gestion concertée des ressources en eau du fleuve et l'amélioration des conditions de vie des populations de sa zone

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET N°16	
Intitulé du projet	Projet de Développement de l'Elevage dans la Région du Liptako Gourma
Type de projet	
Maître d'ouvrage	Ministère de l'Elevage
Maître d'œuvre	Unité de gestion du projet
Agences d'exécution	
Coordination	
Bailleurs de fonds	BID
Zone d'intervention	Régions de Tillabéri, Dosso et Niamey
Coût estimé	6 246 600 000 FCFA
Durée	12/ 2014
Date de démarrage	
Date probable de fin/ou date de fin	
Objectif global du projet	
Objectifs spécifiques du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Santé animale - Hydraulique pastorale - Aménagements pastoraux - Formation - Transformation des produits animaux - Commercialisation Pistes rurales
Composantes du projet	
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET N°17	
Intitulé du projet	Appui au Dispositif National de Prévention et de Gestion des Catastrophes et Crises Alimentaires
Type de projet	
Maître d'ouvrage	Cabinet PM
Maître d'œuvre	Contribution au renforcement des capacités des institutions nationales et locales à prévenir et à gérer les crises et catastrophes
Agences d'exécution	DNPGCCA (CCA/GC, SP, SAP/PC)
Coordination	Secrétariat Exécutif DNPGCCA
Bailleurs de fonds	Belgique et Etat
Zone d'intervention	Départements vulnérables à l'insécurité alimentaire
Coût estimé	1 645 220 193FCFA
Durée	06/ 2012 11/ 2013
Date de démarrage	06/2012
Date probable de fin/ou date de fin	11/ 2013
Objectif global du projet	
Objectifs spécifiques du projet	Renforcer les capacités de coordination et d'intervention du DNPGCCA pour agir en faveur des groupes vulnérables
Composantes du projet	
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	70%
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET N°18	
Intitulé du projet	Programme Africain d'Adaptation aux changements climatiques - Composante Niger
Type de projet	
Maître d'ouvrage	Cabinet PM
Maître d'œuvre	Secrétariat Exécutif CNEDD
Agences d'exécution	DPGNCC
Coordination	
Bailleurs de fonds	Japon, PNUD, Etat
Zone d'intervention	Nationale
Coût estimé	1 500 000 000FCFA
Durée	04/ 2010 12/ 2012
Date de démarrage	06/2010
Date probable de fin/ou date de fin	11/2012
Objectif global du projet	Intégration de l'adaptation au changement climatique dans tous les secteurs clés et dans les processus de développement au Niger
Objectifs spécifiques du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Définition des outils/Mécanismes de planification Dynamiques à Long Terme pour gérer les Incertitudes Inhérentes au Changement Climatique - Renforcer de capacités de Leadership et Elaboration de Cadres Institutionnels - Mise en Œuvre des Politiques et des Mesures Résilientes Face au Climat dans les Secteurs Prioritaires - Définition des options de Financement pour Couvrir les Coûts d'Adaptation Elargies aux Niveaux Local, Régional et National <p>Générer et Partager les Connaissances sur l'Ajustement des Processus de Développement Nationaux</p>
Composantes du projet	
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en seul bloc	
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET N°19	
Intitulé du projet	PANA Résilience au Secteur Agricole
Type de projet	
Maître d'ouvrage	
Maître d'œuvre	
Agences d'exécution	
Coordination	
Bailleurs de fonds	FEM/PNUD
Zone d'intervention	Populations vulnérables de 8 communes (Tondikiwindi /ouallam ; CUN1)
Coût estimé	1 850 000 000FCFA
Durée	4 ans
Date de démarrage	06/2009
Date probable de fin/ou date de fin	11/2013
Objectif global du projet	Renforcement de la capacité d'adaptation aux changements climatiques des secteurs de l'agriculture et de l'eau au Niger
Objectifs spécifiques du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la résilience des systèmes de production alimentaire et/ou des communautés vivant dans l'insécurité alimentaire, pour leur permettre de faire face aux changements climatiques - Renforcer la capacité institutionnelle du secteur de l'agriculture et de l'eau, notamment les services d'information et de vulgarisation, pour faire face aux changements, y compris la variabilité du climat, compiler et diffuser les savoirs et les leçons apprises pour soutenir la mise en œuvre des mesures d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques - Compiler et diffuser les savoirs et les leçons apprises pour soutenir la mise en œuvre des mesures d'adaptation aux effets des changements climatiques
Composantes du projet	
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET N°20	
Intitulé du projet	Programme d'Hydraulique Rurale d'appui au Secteur Eau et Assainissement (PHRSEA-Suisse/ANR)
Type de projet	
Maître d'ouvrage	
Maître d'œuvre	
Agences d'exécution	
Coordination	
Bailleurs de fonds	Suisse
Zone d'intervention	Gaya
Coût estimé	
Durée	
Date de démarrage	
Date probable de fin/ou date de fin	
Objectif global du projet	
Objectifs spécifiques du projet	
Composantes du projet	
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET N°21	
Intitulé du projet	Fonds d'Investissement des Collectivités Décentralisées
Type de projet	
Maître d'ouvrage	
Maître d'œuvre	
Agences d'exécution	
Coordination	
Bailleurs de fonds	PTF/FICOD
Zone d'intervention	Ouallam, Banigangou
Coût estimé	19 322 500 000 FCFA
Durée	06/ 2008 06/ 2013
Date de démarrage	06/2008
Date probable de fin/ou date de fin	06/ 2013
Objectif global du projet	
Objectifs spécifiques du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Les structures amendées du FICOD II correspondent aux exigences de la Phase LUCOP II - Améliorer de manière durable la base de vie du groupe cible à travers la protection des ressources naturelles - Aménager la qualité de vie du groupe cible dans les communes de la zone LUCOP à travers la réalisation des infrastructures sociales et économiques - Renforcer les compétences techniques et organisationnelles des opérateurs BTP (constructions), des prestataires de service (gestion) et du groupe cible (entretien) dans les zones d'intervention pour assurer une qualité satisfaisante et la longévité des réalisations en augmentant ainsi l'autodynamique des acteurs nigériens <p>Renforcer les groupes cibles/intermédiaires dans les procédures de planning, décision, exécution et suivi pour renforcer leurs compétences en autogestion/ autopromotion dans un contexte démocratique décentralisé</p>
Composantes du projet	
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET N°22	
Intitulé du projet	Projet Filets Sociaux
Type de projet	
Maître d'ouvrage	
Maître d'œuvre	
Agences d'exécution	
Coordination	
Bailleurs de fonds	BM, Etat
Zone d'intervention	Torodi, Say, Ouallam, Dosso
Coût estimé	35 000 000 000FCFA
Durée	05/ 2011 05/ 2017
Date de démarrage	06/2011
Date probable de fin/ou date de fin	06/2017
Objectif global du projet	
Objectifs spécifiques du projet	Mettre en place et soutenir le système de filets sociaux qui améliorera l'accès de populations pauvres et menacées d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aux programmes de transfert d'argent et de travaux communautaires par le cash for work
Composantes du projet	
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en seul bloc	
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET N°23	
Intitulé du projet	Projet de Renforcement des Capacités pour la prévention et Gestion des Conflits
Type de projet	
Maître d'ouvrage	
Maître d'œuvre	
Agences d'exécution	
Coordination	
Bailleurs de fonds	PNUD
Zone d'intervention	Nationale
Coût estimé	425 000 000FCFA
Durée	01/ 2011 12/ 2013
Date de démarrage	06/2011
Date probable de fin/ou date de fin	06/2013
Objectif global du projet	
Objectifs spécifiques du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Les institutions nationales, régionales et communales sont renforcées en matière de prévention et de gestion des conflits et concourent à la consolidation de la Paix - Les conditions de vie des populations affectées par les conflits notamment les jeunes et les femmes sont améliorées dans les communes de Nguigmi et Ngourti - Les capacités de coordination au niveau régional sont renforcées et les conditions de vie des populations locales affectées par l'arrivée des réfugiés maliens et retournées du Mali - Les activités de lutte contre les mines et les armes illicites sont consolidées dans un plan national et la participation du Niger aux événements internationaux de lutte contre les mines et les armes illicites est assurée <p>Les zones minées sont identifiées et nettoyées et a sécurité des biens et des personnes dans la région Nord assurée</p>
Composantes du projet	
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET N°24	
Intitulé du projet	Projet Contribution à la Consolidation de la Paix dans le Nord Niger
Type de projet	
Maître d'ouvrage	
Maître d'œuvre	
Agences d'exécution	
Coordination	
Bailleurs de fonds	UE, Danemark, PNUD
Zone d'intervention	Régions de Tillabéri
Coût estimé	3 028 185 216FCFA
Durée	Juin 2012 Novembre 2013
Date de démarrage	Juin 2012
Date probable de fin/ou date de fin	Novembre 2013
Objectif global du projet	
Objectifs spécifiques du projet	<ul style="list-style-type: none"> - La sécurité des biens et des personnes - Le déminage et la collecte des armes illicites - La réinsertion socio-économique des jeunes sans emploi L'appui aux Institutions et Initiatives de consolidation de la paix
Composantes du projet	
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET N°25	
Intitulé du projet	Programme d'Appui à la mise en œuvre du Plan d'Action Régional de la Stratégie du Développement Rural dans la région de Dosso
Type de projet	
Maître d'ouvrage	
Maître d'œuvre	
Agences d'exécution	
Coordination	
Bailleurs de fonds	Luxembourg ; Etat
Zone d'intervention	Dosso
Coût estimé	8 254 322 170FCFA
Durée	
Date de démarrage	
Date probable de fin/ou date de fin	
Objectif global du projet	
Objectifs spécifiques du projet	Développement des filières porteuses, l'intensification des productions ASP, la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles, le renforcement des institutions rurales, la prise en compte de la décentralisation, la promotion de l'initiative privée
Composantes du projet	
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en seul bloc	
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à endencher la synergie souhaitée	

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET N°26	
Intitulé du projet	Projet d'Appui au Démarrage de l'Approche Programme dans le Secteur du Développement Rural
Type de projet	
Maître d'ouvrage	
Maître d'œuvre	
Agences d'exécution	
Coordination	
Bailleurs de fonds	FED, ETAT
Zone d'intervention	Nationale
Coût estimé	5 565 795 145FCFA
Durée	Juillet 2010 Juin 2014
Date de démarrage	Juillet 2010
Date probable de fin/ou date de fin	Juin 2014
Objectif global du projet	
Objectifs spécifiques du projet	Créer un contexte sectoriel et institutionnel permettant le financement des programmes de l'Initiative 3N
Composantes du projet	
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en seul bloc	
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET N°27	
Intitulé du projet	Intervention Prolongée de Secours et de Redressement
Type de projet	
Maître d'ouvrage	
Maître d'œuvre	
Agences d'exécution	
Coordination	
Bailleurs de fonds	PAM, Etat
Zone d'intervention	Nationale
Coût estimé	50 332 500 000FCFA
Durée	2011-2012
Date de démarrage	2011
Date probable de fin/ou date de fin	2012
Objectif global du projet	
Objectifs spécifiques du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire le niveau de malnutrition aiguë des enfants de moins de 5, femmes enceintes / Allaitantes - Améliorer la consommation alimentaire des populations dont la sécurité alimentaire et nutritionnelle a été négativement affectée par la sécheresse et les inondations Restaurer et reconstruire les moyens de subsistance après la crise
Composantes du projet	
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET N°28	
Intitulé du projet	Projet de Développement des Exportations et des Marchés Agro sylvo Pastoraux
Type de projet	
Maître d'ouvrage	
Maître d'œuvre	
Agences d'exécution	
Coordination	
Bailleurs de fonds	IDA, ETAT
Zone d'intervention	Nationale
Coût estimé	21 625 000 000FCFA
Durée	2009-2014
Date de démarrage	2009
Date probable de fin/ou date de fin	2014
Objectif global du projet	Accroître la valeur de certains produits commercialisés par des producteurs soutenus par le projet
Objectifs spécifiques du projet	
Composantes du projet	
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en seul bloc	
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à endencher la synergie souhaitée	

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET N°29	
Intitulé du projet	Programme d'Actions Communautaires Phase 2
Type de projet	
Maître d'ouvrage	
Maître d'œuvre	
Agences d'exécution	
Coordination	
Bailleurs de fonds	BM ; FEM
Zone d'intervention	Nationale
Coût estimé	27 759 000 000FCFA
Durée	2009-2014
Date de démarrage	2009
Date probable de fin/ou date de fin	2014
Objectif global du projet	
Objectifs spécifiques du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les capacités des communes à concevoir et à mettre en œuvre, de façon participative, des Plans de Développement Communaux et des Plans d'Investissement Annuels dans le but d'améliorer les conditions de vie en milieu rural - Réduire la dégradation des terres et promouvoir la gestion durable des terres au Niger
Composantes du projet	
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET N°30	
Intitulé du projet	Projet de lutte contre l'insécurité alimentaire par le Développement de l'Irrigation –Tillabéri
Type de projet	
Maître d'ouvrage	
Maître d'œuvre	
Agences d'exécution	
Coordination	
Bailleurs de fonds	CTB, UE, Etat
Zone d'intervention	Région de Tillabéri
Coût estimé	4 214 209 521FCFA
Durée	2007-2012
Date de démarrage	2007
Date probable de fin/ou date de fin	2012
Objectif global du projet	Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire au Niger
Objectifs spécifiques du projet	
Composantes du projet	
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en seul bloc	
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET N°31	
Intitulé du projet	Programme de Développement des Ressources en Eau et de Gestion Durable des Ecosystèmes dans le Bassin du Niger
Type de projet	
Maître d'ouvrage	
Maître d'œuvre	
Agences d'exécution	
Coordination	
Bailleurs de fonds	IDA, ETAT
Zone d'intervention	Bénin, Guinée, Mali, Niger, Nigéria / Tillabéri, Dosso
Coût estimé	6 860 000 000FCFA
Durée	2007-2012
Date de démarrage	2007
Date probable de fin/ou date de fin	2012
Objectif global du projet	Améliorer la coordination régionale, la mise en valeur et la gestion durable des ressources en eau dans le bassin du Niger
Objectifs spécifiques du projet	
Composantes du projet	
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à endencher la synergie souhaitée	

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET N°32	
Intitulé du projet	Programme d'Appui au Développement de l'Irrigation Privée au Niger
Type de projet	
Maître d'ouvrage	
Maître d'œuvre	
Agences d'exécution	
Coordination	
Bailleurs de fonds	DDC, ETAT
Zone d'intervention	Nationale
Coût estimé	293 000 000FCFA
Durée	2010-2012
Date de démarrage	2010
Date probable de fin/ou date de fin	2012
Objectif global du projet	Elaborer et diffuser un plaidoyer visant à démontrer le potentiel de la petite irrigation et à spécifier les appuis nécessaires à son développement
Objectifs spécifiques du projet	
Composantes du projet	
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET N°33	
Intitulé du projet	Programme Grande Muraille Verte Sahélo-Saharienne
Type de projet	
Maître d'ouvrage	Ministère en charge de l'environnement
Maître d'œuvre	STD
Agences d'exécution	FAO, Banque Mondiale, Centre OMD, ONG
Coordination	
Bailleurs de fonds	FAO, FEM, BID, UEMOA
Zone d'intervention	228 communes dont celles de Ouallam et Say
Coût estimé	454 645 700 000FCFA
Durée	2010- 2035
Date de démarrage	2010
Date probable de fin/ou date de fin	2035
Objectif global du projet	Amélioration des moyens de subsistance des communautés locales dans les zones sahélo-sahariennes à travers une gestion saine des écosystèmes traversés dans les zones saharo-sahéliennes, une mise en valeur durable des ressources naturelles existantes et la lutte contre l'avancée du désert et la pauvreté des populations rurales
Objectifs spécifiques du projet	Restauration/conservation des sols dégradés en vue de l'amélioration des productions agricole, pastorale, forestière et halieutique Diversification des systèmes d'exploitation Satisfaction des besoins domestiques (en produits ligneux et/ou non ligneux) Amélioration des conditions de vie des populations par l'accroissement de leurs revenus à travers la promotion d'activités génératrices de richesses et la création/l'installation des infrastructures socioéconomique de base Amélioration des
Composantes du projet	
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en seul bloc	
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à endencher la synergie souhaitée	

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET N°34	
Intitulé du projet	Country Programme
Type de projet	
Maître d'ouvrage	
Maître d'œuvre	
Agences d'exécution	
Coordination	
Bailleurs de fonds	PNUD
Zone d'intervention	Régions de Dosso, Tillabéri
Coût estimé	23 608 619 000FCFA
Durée	2009-2013
Date de démarrage	2009
Date probable de fin/ou date de fin	2013
Objectif global du projet	
Objectifs spécifiques du projet	
Composantes du projet	
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET N°35	
Intitulé du projet	Projet de Formation et Vulgarisation des Techniques pratiques pour l'Atténuation des Effets de la Désertification et l'Amélioration des Revenus des Ménages du Sahel
Type de projet	
Maître d'ouvrage	
Maître d'œuvre	
Agences d'exécution	
Coordination	
Bailleurs de fonds	JICA et ETAT
Zone d'intervention	Régions de Dosso, Tillabéri
Coût estimé	289 643 873FCFA
Durée	2010- 2013
Date de démarrage	2010
Date probable de fin/ou date de fin	2013
Objectif global du projet	
Objectifs spécifiques du projet	Atténuer l'effet de la désertification Augmenter le rendement agricole
Composantes du projet	
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET N°36	
Intitulé du projet	Programme de Promotion de l'Agriculture Productive
Type de projet	
Maître d'ouvrage	
Maître d'œuvre	
Agences d'exécution	
Coordination	
Bailleurs de fonds	GIZ
Zone d'intervention	Tillabéri
Coût estimé	5 725 600 000FCFA
Durée	2012-2014
Date de démarrage	2012
Date probable de fin/ou date de fin	2014
Objectif global du projet	La contribution de l'agriculture nigérienne à la croissance économique et à la sécurité alimentaire est durablement améliorée
Objectifs spécifiques du projet	
Composantes du projet	
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET N°37	
Intitulé du projet	Projet d'Actions Communautaires pour la Résilience Climatique
Type de projet	
Maître d'ouvrage	MP/AT
Maître d'œuvre	Communes PACRC
Agences d'exécution	CNEDD, DGEE/F, DGAT/DC, DGP, MAG, MEL
Coordination	
Bailleurs de fonds	
Zone d'intervention	Nationale
Coût estimé	29 810 000 000FCFA
Durée	2012-2016
Date de démarrage	2012
Date probable de fin/ou date de fin	2016
Objectif global du projet	Améliorer la résilience des populations et des systèmes de production agro-sylvo-pastoraux à la variabilité et aux changements climatiques, pour augmenter la sécurité alimentaire nationale
Objectifs spécifiques du projet	Intégrer la résilience et les connaissances climatiques dans les politiques sectorielles et locales, de manière à les rendre capables de relever les défis du climat Améliorer la résilience des systèmes agro-sylvo-pastoraux et des populations locales
Composantes du projet	
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en seul bloc	
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET N°38	
Intitulé du projet	Programme Régional de Protection du Fleuve Niger (Volet Niger)
Type de projet	
Maître d'ouvrage	
Maître d'œuvre	
Agences d'exécution	
Coordination	
Bailleurs de fonds	KFW , ETAT
Zone d'intervention	Téra, Tillabéri, Say, Kollo, Birnin N'Gaouré, Dosso, Gaya
Coût estimé	7 215 670 000FCFA
Durée	2012-2014
Date de démarrage	2012
Date probable de fin/ou date de fin	2014
Objectif global du projet	Protection et sauvegarde de l'écosystème du fleuve Niger
Objectifs spécifiques du projet	
Composantes du projet	
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en seul bloc	
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET N°39	
Intitulé du projet	Programme de Lutte Contre la Pauvreté en milieu rural dans les Régions de Tillabéri et Tahoua Nord
Type de projet	
Maître d'ouvrage	
Maître d'œuvre	
Agences d'exécution	
Coordination	
Bailleurs de fonds	GIZ , KFW, Etat
Zone d'intervention	Ouallam, Say, Kollo
Coût estimé	5 378 954 0000FCFA
Durée	2004-2015
Date de démarrage	2004
Date probable de fin/ou date de fin	2015
Objectif global du projet	
Objectifs spécifiques du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Développement communale et décentralisation - Planification, réalisation et gestion des infrastructures socio-économiques - Gestion et mise en valeur des ressources naturelles
Composantes du projet	
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en seul bloc	
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à endencher la synergie souhaitée	

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET N°40	
Intitulé du projet	Programme « Transformation des conflits et prévention des crises dans le domaine de la gestion communale des ressources naturelles en lien avec la transhumance transfrontalière, au Niger, Burkina Faso et Bénin »
Type de projet	
Maître d'ouvrage	
Maître d'œuvre	
Agences d'exécution	
Coordination	
Bailleurs de fonds	BMZ, GIZ, ETAT
Zone d'intervention	Régions de : Dosso, Niamey et Tillabéri
Coût estimé	2 295 895 000FCFA
Durée	2010-2014
Date de démarrage	2010
Date probable de fin/ou date de fin	2014
Objectif global du projet	Contribution à l'utilisation paisible et équitable des ressources naturelles au Niger, au Burkina Faso et au Bénin
Objectifs spécifiques du projet	
Composantes du projet	
Activités de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Résultats du Projet ou de chaque composante du Projet	
Livrables par composante ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Indicateurs de chaque composante du Projet ou du Projet s'il est exécuté en un seul bloc	
Outils mis en place ou à mettre en place par le projet	
Toutes autres informations pertinentes pouvant aider le Projet Mékrou à enclencher la synergie souhaitée	